

RAPPORT
DU
COMITÉ DES CONFÉRENCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-SIXIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 32 (A/36/32)



NATIONS UNIES

RAPPORT
DU
COMITÉ DES CONFÉRENCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-SIXIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 32 (A/36/32)



NATIONS UNIES

New York, 1981

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitres</u>	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 3	1
II. QUESTIONS D'ORGANISATION	4 - 10	2
A. Bureau	4	2
B. Organisation des travaux	5 - 7	2
C. Programme de travail	8 - 10	2
III. CALENDRIER DES CONFERENCES	11 - 37	4
A. Questions relatives au calendrier approuvé pour 1981 et dérogations apportées audit calendrier entre les sessions	12 - 17	4
1. Modifications au calendrier des conférences	12 - 14	4
2. Questions relatives au calendrier approuvé pour 1981	15 - 16	5
3. Demandes de dérogation n'appelant pas de décision du Comité	17	6
B. Possibilité d'abréger les sessions des organes subsidiaires de l'Assemblée générale.	18 - 23	6
C. Consultations avec les organes subsidiaires de l'Organisation des Nations Unies, y compris ses bureaux, ses programmes et ses organisations	24 - 27	8
D. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1982-1983	28 - 34	9
E. Modalités du rôle du Comité en tant qu'organe consultatif en vertu de la résolution 35/10 A de l'Assemblée générale	35 - 37	10
IV. CONTROLE ET LIMITATION DE LA DOCUMENTATION	38 - 64	12
A. Possibilité de créer des mécanismes efficaces pour assurer l'application de toutes les règles en vigueur	38 - 50	12
B. Directives relatives au contrôle et à la limitation de la documentation pour les conférences spéciales de l'Organisation des Nations Unies	51 - 55	14

TABLE DES MATIERES (suite)

<u>Chapitres</u>	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
C. Etablissement de comptes rendus analytiques pour les organes subsidiaires de l'Assemblée générale	56 - 57	15
D. Question de la distribution des communications d'Etats Membres comme documents de l'Assemblée générale	58 - 64	16
V. UTILISATION DES RESSOURCES DISPONIBLES POUR LES CONFERENCES	65 - 74	18
VI. COORDINATION DES CONFERENCES DANS LE SYSTEME DES NATIONS UNIES	75 - 78	20
VII. BESOINS FUTURS DE L'ORGANISATION EN MATIERE DE SERVICES, D'INSTALLATIONS ET DE DOCUMENTATION POUR LES CONFERENCES	79 - 83	21
VIII. RECAPITULATION DES RECOMMANDATIONS DU COMITE DES CONFERENCES	84	22

ANNEXES

I. Liste des documents publiés en 1981	27
II. Règles à suivre pour la présentation des documents nationaux et de leurs versions condensées ou analytiques .	31
III. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 1982-1983	35
A. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1982	37
B. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1983	67

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

1. Par sa résolution 32/72 du 9 décembre 1977, l'Assemblée générale a décidé de maintenir le Comité des conférences, créé en application de sa résolution 3351 (XXIX) du 18 décembre 1974, et a prié le Président de l'Assemblée de nommer 22 Etats Membres qui siégeront au Comité pour un mandat de trois ans. Le mandat du Comité des conférences est le suivant :

"a) Donner des avis à l'Assemblée générale sur le calendrier des conférences;

b) Décider, au nom de l'Assemblée générale, de la suite à donner aux demandes de dérogations au calendrier des conférences approuvé qui ont des incidences administratives et financières;

c) Recommander à l'Assemblée générale les moyens d'assurer la répartition optimale des ressources, des installations et des services de conférence, y compris la documentation, afin d'en assurer l'utilisation la plus efficace et la plus rentable;

d) Aviser l'Assemblée générale des besoins actuels et futurs de l'Organisation en matière de services, d'installations et de documentation pour les conférences;

e) Aviser l'Assemblée générale des moyens propres à améliorer la coordination des conférences dans le cadre des organismes des Nations Unies, y compris en ce qui concerne les services et les installations de conférence, et tenir des consultations appropriées à cette fin."

2. Par la suite, au paragraphe 8 de sa résolution 35/10 du 3 novembre 1980, l'Assemblée générale a prié son Président, après consultations avec les présidents des groupes régionaux, de nommer, compte tenu d'une répartition géographique équitable, 22 Etats Membres qui siégeront au Comité des conférences pour un mandat de trois ans.

3. A la 99ème séance plénière de l'Assemblée générale, le 17 décembre 1980, le Président de l'Assemblée générale a annoncé qu'il avait nommé les 22 Etats Membres suivants qui siégeront au Comité des conférences pour un mandat de trois ans commençant le 1er janvier 1981 :

Algérie	Mexique
Allemagne, République fédérale d'	Nigéria
Autriche	Nouvelle-Zélande
Chili	Pérou
Chypre	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
Etats-Unis d'Amérique	d'Irlande du Nord
France	Sénégal
Honduras	Sri Lanka
Hongrie	Tunisie
Indonésie	Union des Républiques socialistes
Japon	soviétiques
Kenya	Yougoslavie

CHAPITRE II

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Bureau

4. Le Comité a élu les membres du Bureau dont le nom suit pour 1981 :

- Président : M. Michael G. Okeyo (Kenya)
Vice-Présidents : M. Tibor Gubcsi (Hongrie)
M. Mario Martoreff (Pérou)
M. D. E. N. Rodrigo (Sri Lanka)
Rapporteur : M. Richard J. Martin (Nouvelle-Zélande)

B. Organisation des travaux

5. Le Comité a décidé de se réunir chaque fois que cela était nécessaire pour examiner des questions concernant le calendrier des conférences et réunions. Il a décidé également de tenir une série de séances de fond.

6. Le Comité a également décidé de continuer à prendre ses décisions par consensus, eu égard à la nature des questions à examiner, tout en suivant au besoin des méthodes pragmatiques et souples qui lui permettent de bien exercer ses fonctions.

7. Le Comité a tenu huit séances du 30 janvier au 13 mai 1981. Il a tenu une série de quatre séances de fond du 22 au 24 avril 1981.

C. Programme de travail

8. En se fondant sur une note du Secrétariat, le Comité a examiné son programme de travail pour les séances de fond de 1981 et les membres du Comité sont convenus de l'ordre du jour ci-après pour lesdites séances :

1. Contrôle et limitation de la documentation :
 - a) Possibilité de créer des mécanismes efficaces pour assurer l'application de toutes les règles en vigueur;
 - b) Directives relatives au contrôle et à la limitation de la documentation pour les conférences spéciales de l'Organisation des Nations Unies;
 - c) Etablissement de comptes rendus analytiques pour les organes subsidiaires de l'Assemblée générale;
 - d) Question de la distribution des communications d'Etats Membres comme documents de l'Assemblée générale.
2. Utilisation des ressources disponibles pour les conférences.

3. Calendrier des conférences et réunions pour 1982-1983 :
 - a) Possibilité d'abréger les sessions des organes subsidiaires de l'Assemblée générale;
 - b) Consultations avec les organes subsidiaires de l'Organisation des Nations Unies, y compris ses bureaux, ses programmes et ses organismes;
 - c) Adoption du projet de calendrier.
4. Coordination des conférences dans le système des Nations Unies.
5. Besoins futurs de l'Organisation en matière de services, d'installations et de documentation pour les conférences.
6. Adoption du rapport.
9. Le Secrétaire général adjoint aux services de conférence et chargé de fonctions spéciales a fait une déclaration liminaire au Comité à la 1ère séance de la série consacrée à des questions de fond.
10. La liste des documents présentés au Comité des conférences par le Secrétariat figure à l'annexe I.

CHAPITRE III

CALENDRIER DES CONFERENCES

11. Par sa résolution 35/10 A du 3 novembre 1980, l'Assemblée générale a notamment approuvé le projet de calendrier révisé des conférences et réunions pour 1981 figurant à l'annexe II de l'additif au rapport du Comité des conférences 1/. Les modifications apportées au calendrier comme suite à des décisions ultérieures de l'Assemblée générale et d'autres organes étaient indiquées dans le calendrier publié le 15 janvier 1981 sous la cote A/AC.172/44. Conformément à son mandat, le Comité a examiné à plusieurs occasions entre ses sessions des demandes de dérogations au calendrier approuvé.

A. Questions relatives au calendrier approuvé pour 1981 et dérogations apportées audit calendrier entre les sessions

1. Modifications au calendrier des conférences

12. Le Comité a examiné deux demandes visant à modifier les dates et/ou le lieu de réunions prévues au calendrier approuvé des conférences et réunions pour 1981 ou à ajouter de nouvelles réunions. Les demandes faisant l'objet d'une décision figurent dans le tableau ci-après :

<u>Nom de l'organe</u>	<u>Dates et lieu initialement prévus</u>	<u>Modifications autorisées par le Comité</u>
1. Groupe intergouvernemental d'experts du système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	26 janvier-13 février 1981 New York	Tenue de deux sessions : l'une du 6 au 16 avril 1981, à Genève, et l'autre du 8 au 19 juin 1981, à New York
2. Commission de la fonction publique internationale	6-31 juillet 1981 Vienne (siège de l'AIEA)	Tenue de la réunion à New York
3. Groupe d'experts sur la réduction des budgets militaires	23 novembre-4 décembre 1981 Genève	16 novembre- 4 décembre 1981, à Genève, avec réduction des services fournis

13. Le Comité a approuvé toutes les demandes, étant entendu que toutes les dépenses supplémentaires résultant des services et frais de voyage correspondants devraient être couvertes au moyen des crédits approuvés pour l'exercice biennal 1980-1981. En ce qui concerne le changement de lieu de la session de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), le Comité a demandé aux secrétariats

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-cinquième session, Supplément No 32 (A/35/32 et Add.1).

de l'ONU et de la CFPI de convenir de modalités pour rembourser à l'Organisation les dépenses au titre des services assurés pendant la session pour lesquels il faudra faire appel à du personnel temporaire, à concurrence du montant prévu dans le budget de la Commission pour le coût des services requis pour sa quatorzième session. Le Comité a également recommandé que la CFPI n'accepte dorénavant l'invitation de l'une de ses organisations participantes à tenir sa session au siège de ladite organisation qu'une fois que toutes les incidences budgétaires et administratives auraient été examinées et acceptées par le secrétariat de la CFPI et celui de l'organisation qui l'aurait invité. Le Comité a également exprimé la crainte que les raisons invoquées pour demander que la quatorzième session de la CFPI se tienne à New York au lieu de Vienne ne constitue un précédent fâcheux pour l'avenir. Considérant le mandat de la Commission, le Comité a estimé que - conformément à la résolution 31/140 de l'Assemblée générale - la tenue de sessions, par roulement, dans des villes sièges autres que New York serait un élément important des travaux de la Commission et qu'il conviendrait d'engager des consultations en vue d'organiser les réunions de cette manière.

14. Le Comité a noté que les organes avaient de plus en plus tendance à demander des dérogations au calendrier pour des raisons de convenance et non de nécessité, en ne tenant pas compte des difficultés posées par l'ajustement d'un calendrier déjà chargé et des perturbations que ces modifications entraînaient pour d'autres organes. Il a décidé que, dans le futur, les demandes de dérogations au calendrier présentées entre les sessions ne seraient examinées par le Comité que si elles étaient accompagnées d'arguments de fond détaillés appuyant la modification proposée ou l'addition d'une réunion au calendrier. Le Comité a également décidé de demander au Secrétariat que dans le cas où il serait nécessaire de reporter des sessions d'organes des Nations Unies, le Comité en soit informé aussitôt que possible et que les raisons de fond motivant ce retard lui soient communiquées en même temps.

2. Questions relatives au calendrier approuvé pour 1981

15. A plusieurs occasions, le Comité a également examiné des problèmes qui s'étaient posés quant à la tenue de réunions à certaines périodes et a pris les décisions suivantes :

a) Programme des réunions pour la période allant du 9 mars au 17 mars, ou au 24 avril 1981 et services requis pour la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer :

Le Comité a décidé que la réunion du Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, prévue du 16 mars au 10 avril 1981, se tiendrait à New York au lieu de Genève, étant entendu que les incidences financières et administratives de ce changement apparaîtraient dans l'état récapitulatif final des incidences administratives et financières résultant du coût des services de conférence, qui sera présenté au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à sa session de printemps de 1981.

Les membres du Comité sont également convenus que la treizième session du Groupe de travail intergouvernemental du code de conduite de la Commission des sociétés transnationales pourrait se tenir à New York du 6 au 17 avril 1981, étant entendu que le Groupe de travail accepterait que pendant la première semaine les réunions se tiennent dans une petite salle de conférence et que, pendant la deuxième semaine, elles ne se tiennent que si des salles de conférences sont disponibles du fait de l'annulation de réunions déjà prévues.

Le Comité a en outre invité tous les organes qui continuaient à avoir le droit de se réunir à New York durant la dixième session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer à réduire leurs exigences en matière de réunions au minimum afin que tous les services requis pour la Conférence puissent être assurés.

b) Groupe de travail chargé d'élaborer une convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles :

Le Comité a accédé à la demande tendant à ce que le Groupe de travail se réunisse à New York du 11 au 22 mai 1981, étant entendu qu'une grande salle de conférence ne pourrait être mise à sa disposition que pendant la première semaine de la session, tandis que les réunions prévues pendant la deuxième semaine ne pourraient se tenir que si une salle de conférence appropriée est disponible par suite de l'annulation d'autres réunions prévues.

c) Programme des réunions à New York du 1er au 5 juin 1981 :

Le Comité a invité tous les organes devant se réunir pendant la semaine du 1er au 5 juin 1981 à réduire au strict minimum leurs exigences en matière de réunions afin de permettre à tous les autres organes devant se réunir au même moment, notamment la Commission du désarmement, de tenir toutes les réunions nécessaires pour s'acquitter de leur mandat.

16. Dans la pratique, les organes intéressés ont tous été en mesure de tenir leurs sessions sans s'écarter des arrangements prévus pour l'organisation des services de conférence durant les périodes mentionnées plus haut, conformément aux suggestions du Comité des conférences. Si, à certains moments, la gestion du programme des conférences a donné lieu à des difficultés considérables, grâce à l'esprit de compréhension et à la coopération de tous les intéressés, les différents organes ont pu s'acquitter de leurs tâches comme prévu.

3. Demandes de dérogation n'appelant pas de décision du Comité

17. Le Comité a décidé que, conformément à la pratique suivie jusqu'à présent, le Secrétariat réglerait lui-même la question des dérogations qui n'ont pas d'incidences financières ou administratives, ne soulèvent pas de questions de politique générale ou n'entraînent pas de modifications administratives importantes du calendrier des conférences, étant entendu que le Secrétariat devrait informer le Comité de toute mesure prise à cet égard. Pendant l'année, plusieurs modifications de cet ordre ont été portées à la connaissance du Comité.

B. Possibilité d'abréger les sessions des organes subsidiaires de l'Assemblée générale

18. Au paragraphe 5 de sa résolution 35/5, l'Assemblée générale a prié le Comité des conférences de tenir compte, lors de la préparation des futurs calendriers des conférences et réunions, du fait que la durée des sessions des organes subsidiaires de l'Assemblée générale doit être réduite et que ces organes doivent faire un effort accru pour programmer leurs réunions sur une base biennale. Par ailleurs, au paragraphe 5 de sa résolution 35/10 A, l'Assemblée générale a prié le Comité des conférences, lorsqu'il établira le calendrier biennal des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1982-1983, de proposer, en se fondant sur l'expérience passée et après avoir dûment consulté les organes subsidiaires intéressés, d'abréger les sessions des organes subsidiaires de l'Assemblée générale et de recommander le cas échéant, pour examen par l'Assemblée, les organes qui pourraient désormais se réunir tous les deux ans.

19. Le Comité a décidé que, conformément à la pratique suivie l'année précédente, les travaux préparatoires seraient d'abord confiés à un groupe de travail composé des Etats-Unis, de la Hongrie, du Kenya, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande, du Sri Lanka et de l'Union soviétique. Le groupe de travail a fondé ses travaux sur un rapport du Secrétariat (A/AC.172/50) qui résume les réponses reçues des présidents des organes subsidiaires consultés en 1979 et indique les données statistiques pertinentes concernant les organes subsidiaires de l'Assemblée générale qui se sont réunis en 1980 en session fixe, à New York, à Genève et à Vienne.

20. Sur la recommandation du Groupe de travail, le Président du Comité a envoyé une lettre aux présidents respectifs des organes ci-après leur demandant de faire tout leur possible pour abréger les sessions de ces organes :

- Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement
- Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés
- Comité spécial pour le renforcement de l'efficacité du principe du non-recours à la force dans les relations internationales
- Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
- Comité pour l'élimination de la discrimination raciale
- Comité des contributions
- Comité de l'information.

Le Président a également pris contact avec le Sous-Secrétaire général du Centre pour le désarmement à propos du nombre et de la durée des sessions de différents groupes d'experts dans le domaine du désarmement.

21. Quatre réponses ont été reçues :

a) Le Comité des contributions a accepté de modifier son calendrier des réunions de manière à ne tenir une session de quatre semaines que durant les années où il doit examiner un nouveau barème des quotes-parts, étant entendu qu'il tiendrait une session de deux semaines toutes les autres années.

b) Le Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique n'a pas accepté d'abréger la durée de ses sessions mais a reconnu que des mesures pourraient être prises pour améliorer dans l'ensemble l'utilisation des services d'interprétation mis à sa disposition. Le Comité a donc l'intention de tenir désormais (à condition que les installations de conférence le permettent) des consultations officieuses dans une petite salle de conférence dotée de cabines d'interprétation. Il pourrait alors recourir aux services d'interprètes lors de ces consultations, qui sont souvent à l'origine de retards constatés dans l'ouverture des séances du Comité ou de leur ajournement avant l'heure prévue.

c) Le Comité spécial du non-recours à la force a fait observer que si les installations et services de conférence mis à sa disposition avaient en effet été sous-utilisés en 1979 et 1980, aucune séance n'avait été annulée en 1981, et qu'on ne pouvait donc raisonnablement attendre du Comité qu'il décide d'abréger ses sessions. Le Comité a toutefois reconnu qu'il pourrait faire un effort pour commencer ses séances plus à l'heure.

d) Il était indiqué que dans la réponse reçue au nom du Sous-Secrétaire général du Centre pour le désarmement que le Centre s'était efforcé de réduire les services de conférence requis pour les groupes d'experts en limitant la durée des sessions de ces groupes et en réduisant au maximum le nombre de leurs membres de manière à ne devoir utiliser qu'un petit nombre de services linguistiques. Les mesures visant à restreindre la composition d'un groupe de ce genre ne pouvaient toutefois donner des résultats que dans certains cas, en particulier lorsque des questions de caractère hautement technique étaient examinées par un tel groupe. Pour 1982, on ne prévoyait que deux sessions de groupes d'experts alors qu'en 1981 neuf groupes s'étaient réunis. Il se pourrait toutefois que de nouveaux groupes soient créés au cours de la trente-sixième session et de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

22. Après avoir consulté, sur son initiative, le Président du Comité spécial de la décolonisation, le Comité spécial a adopté un calendrier révisé des conférences pour l'avenir, qui tenait compte des suggestions faites par le Président du Comité des conférences (voir document A/AC.109/L.1413).

23. Le Comité s'est félicité de ce que pour la première fois ses efforts dans ce domaine aient permis d'obtenir des résultats concrets, qui avaient pu être reflétés dans le projet de calendrier pour 1982-1983. On a en outre fait observer que les résultats des activités du Comité devraient être évalués non pas seulement en fonction du succès des efforts déployés pour abrégier la durée de certaines sessions, mais aussi en tenant compte de la mesure dans laquelle ces activités permettraient à l'avenir une meilleure organisation d'ensemble des activités des sessions des différents organes des Nations Unies.

C. Consultations avec les organes subsidiaires de l'Organisation des Nations Unies, y compris ses bureaux, ses programmes et ses organisations

24. Au paragraphe 3 de sa résolution 35/10 A, l'Assemblée générale a souligné la nécessité pour le Comité des conférences d'exercer un contrôle accru sur l'établissement des calendriers des conférences des organes subsidiaires de l'Organisation des Nations Unies, y compris ses bureaux, ses programmes et ses organismes, ainsi que sur les modifications apportées à ces calendriers et a prié le Comité d'entreprendre à cet égard les consultations nécessaires.

25. Pour aider le Comité à s'acquitter de son mandat, le Secrétariat a présenté un rapport (A/AC.172/59/Add.1 et 2), décrivant la pratique actuellement suivie par la CNUCED, le HCR, le FISE, l'ONUDI, le PNUE, le Conseil mondial de l'alimentation, l'UNU et les commissions régionales à cet égard.

26. Le Comité a ensuite demandé au Président d'engager des consultations avec la CNUCED et le PNUE pour clarifier certaines questions. Il a en outre suggéré d'examiner la possibilité d'améliorer l'échelonnement des réunions d'organes tels que le FISE, le PNUE et le Conseil mondial de l'alimentation, qui se tiennent actuellement toutes en mai ou autour de cette période. Il est tenu compte des résultats de ces consultations dans le projet de calendrier des conférences et réunions pour 1982-1983.

27. Le Comité a noté que des contacts avaient été pris régulièrement entre son secrétariat et la CNUCED de manière que ce dernier puisse disposer des informations dont il aurait besoin sur les activités de conférence de la CNUCED.

D. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1982-1983

28. Le Comité des conférences a examiné le projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1982-1983 sur la base d'un projet de programme biennal qui lui avait été soumis par le Secrétariat. Ce calendrier a toutefois été élaboré sous réserve de toutes modifications qui pourraient être adoptées par le Conseil du commerce et du développement de la CNUCED à sa vingt-troisième session 2/. On a également fait figurer dans le projet de calendrier, pour information, la liste des conférences et réunions des principaux organes délibérants et directeurs des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, en indiquant les dates et les lieux de réunion de ces organes.

29. Le projet de calendrier a été élaboré conformément aux principes établis approuvés par l'Assemblée générale dans différentes résolutions et décisions 3/, à deux exceptions près :

a) La huitième session ministérielle du Conseil mondial de l'alimentation se tiendra du 20 au 24 septembre 1982 à Dacca sur l'invitation du Gouvernement du Bangladesh. Ces dates ont été arrêtées en dérogation à la politique énoncée au paragraphe 4 de la résolution 35/10 A de l'Assemblée générale, mais ce sont celles qui convenaient le mieux au gouvernement du pays hôte.

b) La prochaine session du Groupe de travail de la CNUDCI sur les pratiques en matière de contrats internationaux se tiendra du 16 au 26 février 1982 au Siège et non pas à Vienne. Cette décision représente une dérogation au principe de l'alternance entre Vienne et New York adopté par la CNUDCI et ses organes subsidiaires, mais répond au vœu de la CNUDCI qui souhaiterait pouvoir organiser éventuellement une autre session du Groupe de travail à l'automne de 1982. Cette session devrait alors se tenir à Vienne, puisqu'en vertu de la décision 34/401 de l'Assemblée générale, aucun organe subsidiaire de l'Assemblée générale n'est autorisé à se réunir au Siège pendant une session ordinaire de l'Assemblée. La CNUDCI elle-même doit se prononcer à sa quinzième session, en juillet/août 1982, sur la nécessité éventuelle d'une autre session de ce groupe de travail.

30. Le Comité souhaite également appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le fait que quatre conférences spéciales sont déjà prévues au calendrier pour 1982 et trois conférences spéciales pour 1983.

31. Le Comité a également noté les demandes soumises par le Conseil économique et social à sa seconde session ordinaire de 1981, à savoir que :

a) L'Assemblée générale examine, à sa trente-sixième session, la possibilité de changer les dates des sessions du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement afin que ses rapports puissent être présentés en temps voulu au Conseil économique et social à ses secondes sessions ordinaires de 1982 et 1983;

2/ Pour de telles modifications, consulter les Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-sixième session, Supplément No 15 (A/36/15).

3/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-quatrième session, Supplément No 32 (A/34/32), par. 32.

b) L'Assemblée générale entreprenne à sa trente-sixième session et à titre prioritaire un examen approfondi du problème d'ensemble de la documentation à l'Organisation des Nations Unies, au titre du point intitulé "Plan des conférences; rapport du Comité des conférences", et qu'elle confie au Comité des conférences le soin d'examiner le calendrier des conférences et réunions pour le prochain exercice biennal, eu égard en particulier aux domaines économique et social, de façon à adapter ce calendrier à la capacité du Secrétariat de fournir les services nécessaires, compte tenu des problèmes que posent la présentation et la distribution en temps voulu de la documentation, et que l'Assemblée prie le Comité de faire rapport à ce sujet au Conseil économique et social à sa première session ordinaire de 1982.

Le Comité a noté que si ces demandes étaient approuvées, il pourrait s'avérer nécessaire de modifier sensiblement le programme des conférences prévu pour le prochain exercice biennal.

32. Le Comité recommande à l'Assemblée, au cas où cette dernière approuverait la recommandation de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer de tenir une nouvelle session en 1982, de prier le Comité des conférences d'examiner à l'une de ses séances durant la trente-sixième session de l'Assemblée générale les incidences de l'organisation d'une telle session de la Conférence sur le calendrier des conférences, de manière qu'il puisse proposer les modifications voulues.

33. Le Comité recommande en outre que l'Assemblée générale, conformément à la pratique suivie les années précédentes, autorise le Comité des conférences à apporter au calendrier des conférences pour 1982-1983 toutes modifications qui pourraient s'avérer nécessaires par suite des mesures et décisions prises par l'Assemblée générale à sa trente-sixième session et à sa session extraordinaire consacrée au désarmement.

34. Enfin, le Comité recommande que l'Assemblée générale approuve le projet de calendrier des conférences et réunions pour 1982-1983 figurant en annexe III au présent rapport.

E. Modalités du rôle du Comité en tant qu'organe consultatif en vertu de la résolution 35/10 A de l'Assemblée générale

35. Au paragraphe 6 de sa résolution 35/10 A, l'Assemblée générale a décidé que toutes les propositions concernant le calendrier des conférences et réunions qui auront été faites lors d'une session de l'Assemblée générale seront revues par le Comité des conférences lorsque les incidences administratives seront examinées en vertu des dispositions de l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée.

36. Le Comité a décidé de suivre la procédure suivante afin d'appliquer cette décision de l'Assemblée générale :

a) Les projets de résolution et les projets de décision concernant le calendrier des conférences et réunions seront examinés de manière à ce que les recommandations du Comité des conférences parviennent à une grande commission, autre que la Cinquième Commission, avant l'adoption par cette commission d'un tel projet de résolution ou de décision;

b) A cette fin, le Comité tiendra une ou deux fois par semaine de brèves "séances à huis clos" pour examiner les propositions faites dans les différentes grandes commissions ou en séance plénière;

c) Le Comité utilisera pour ses discussions une brève feuille d'information établie par le Secrétariat et où figureront les détails d'une proposition et les besoins en matière de services de conférence correspondants ainsi que, dans les cas où elles sont disponibles, les données statistiques relatives à l'utilisation des services et installations de conférence lors de sessions antérieures d'un organe donné;

d) Toutes les conclusions et recommandations du Comité des conférences pourraient ensuite être communiquées à la grande commission compétente sous la forme d'un additif à l'état des incidences administratives et financières correspondant.

37. Le Comité a en outre prié son Président d'informer le Président de l'Assemblée générale en conséquence de manière que le Bureau, lorsqu'il préparera ses recommandations sur l'organisation de la session de l'Assemblée, puisse tenir pleinement compte du nouveau rôle du Comité.

CHAPITRE IV

CONTROLE ET LIMITATION DE LA DOCUMENTATION

A. Possibilité de créer des mécanismes efficaces pour assurer l'application de toutes les règles en vigueur

38. Au paragraphe 7 de sa résolution 35/10 A, l'Assemblée générale a prié le Comité des conférences d'étudier la possibilité de créer des mécanismes efficaces pour assurer l'application de toutes les règles en vigueur établies pour contrôler et limiter la documentation, de manière que celle-ci soit disponible en temps voulu dans toutes les langues officielles, et de faire rapport à ce sujet à l'Assemblée générale lors de sa trente-sixième session.

39. Pour l'étude de cette question, le Comité s'est basé sur un rapport du Secrétariat (A/AC.172/55) dans lequel toutes les règles précises, de caractère pratique et de nature quantitative, avaient été rassemblées. Le rapport indiquait que ce n'était pas les règles et les règlements qui manquaient en ce qui concernait la documentation; ses auteurs étaient d'avis, d'autre part, que les retards dans la publication des documents à établir avant une session étaient dus au fait que les règles pertinentes étaient insuffisamment observées et qu'aucune règle ne s'appliquait pour de nombreux types de documentation. A l'échelon du Secrétariat, la publication tardive des documents provenait essentiellement du fait que la plupart des départements ne respectaient pas les dates limites fixées pour la présentation des documents aux fins de traduction, reproduction, etc., et du fait que le volume de la documentation était sous-estimé pour certains organes. En outre, le plan actuel des conférences, dans le cadre duquel divers organes ayant une documentation abondante siégeaient souvent vers la même époque entraînait périodiquement pour le Département des services de conférence (édition, traduction, reproduction, etc.) une masse de travail qui dépassait ses moyens et qui aboutissait à son tour à des retards dans la distribution des divers documents.

40. Le rapport indiquait en outre que les règles actuellement en vigueur visaient le Secrétariat, alors qu'une petite fraction seulement du volume global de la documentation de l'Organisation relevait de lui. Même si toutes les règles étaient strictement observées, il y aurait donc peu de chances d'amélioration dans ce domaine. Ainsi, les comptes rendus sténographiques et analytiques, les suppléments aux documents officiels et les communications de gouvernements qui avaient constitué au cours des trois dernières sessions bien plus de la moitié du volume total de la documentation de l'Assemblée générale n'étaient soumis à aucune règle stricte.

41. Le rapport traitait par ailleurs de l'expérience acquise et des problèmes rencontrés par le passé dans l'application de limites quantitatives au volume des rapports du Secrétariat, de la présentation et de la qualité de la documentation ainsi que des rapports des organes subsidiaires de l'Assemblée générale.

42. En présentant le rapport, le Rédacteur en chef a noté que les organes créés en application de traités tels que le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et le Comité des droits de l'homme recevaient un volume énorme de documentation qui n'était soumis à aucune règle mais auquel les services du secrétariat devaient faire face. Le Rédacteur en chef a suggéré que les organes intéressés soient invités à étudier eux-mêmes la situation afin de s'acquitter de leur mandat en faisant moins appel aux services centraux de conférence.

43. Lorsqu'il a examiné le rapport, le Comité a estimé que les soucis de qualité, d'efficacité et d'économie devaient l'emporter. Le Secrétaire général avait l'autorité voulue pour faire appliquer les règles existantes. Aucun service du secrétariat ne devrait être dispensé d'appliquer ces règles. Le Comité a estimé à cet égard qu'il était important que des rapports concernant l'état d'avancement de la documentation soient distribués si possible à tous les organes subsidiaires et que les explications données précisent également les services auxquels les retards dans l'établissement de la documentation étaient imputables.

44. En ce qui concerne la qualité de nombreux rapports du Secrétariat, le Comité a reconnu que l'aptitude à rédiger devait être un facteur important pour le recrutement et la promotion du personnel du Secrétariat et que les cadres du Secrétariat devraient constamment veiller à l'amélioration de ces aptitudes. Le Comité a reconnu que le renforcement des services d'édition pourrait favoriser l'amélioration de la qualité des rapports, mais ne pourrait tenir lieu d'une formation appropriée au niveau du personnel de Secrétariat et du personnel d'encadrement.

45. Certaines délégations ont souligné que l'établissement d'un manuel à l'usage des rédacteurs et d'un autre à l'usage des secrétaires des organes de l'Organisation des Nations Unies pourrait contribuer sensiblement à promouvoir le respect des normes et des règles existantes dans le domaine de la documentation. Le Secrétariat a été prié de considérer l'élaboration de ces manuels comme une tâche prioritaire.

46. Le Comité a reconnu que le contrôle du volume de la documentation émanant d'organes intergouvernementaux posait des difficultés très réelles. De nombreuses délégations ont suggéré que la question de la documentation, de son contrôle et sa limitation soit examinée expressément dans le cadre des réunions d'organisation que tiennent un nombre croissant d'organes. Il faudrait en outre encourager le président et le secrétaire de chaque organe à rappeler régulièrement aux délégations les règles s'appliquant aux organes intergouvernementaux.

47. Le Comité a examiné, mais rejeté, l'idée de l'adoption d'une règle selon laquelle l'examen de tous les points de l'ordre du jour pour lequel la documentation pertinente ne serait pas publiée dans toutes les langues dans les délais prescrits serait renvoyé à une session ultérieure. Le Comité a estimé qu'une telle règle pourrait être considérée comme un droit de veto permettant au Secrétariat de décider si un point de l'ordre du jour peut ou non être examiné. Des décisions administratives du Secrétariat ne sauraient bloquer ainsi les activités des organes délibérants.

48. Le Comité des conférences, à l'issue de son examen, a décidé de recommander à l'Assemblée générale de donner à ses organes subsidiaires les directives suivantes :

- a) La longueur des rapports des organes subsidiaires de l'Assemblée générale ne devrait pas, en règle générale, dépasser une limite souhaitable de 32 pages.
- b) Les organes subsidiaires devraient réduire le nombre des documents supplémentaires qu'ils demandent et essayer de limiter le nombre de rapports requis pour les questions intéressant particulièrement un organe donné.
- c) Les organes subsidiaires devraient envisager de demander, au lieu de rapports écrits, en particulier dans le cas de rapports intérimaires, des exposés oraux qui seraient faits en début de session.

49. Le Comité recommande par ailleurs à l'Assemblée générale de décider qu'il soit tenu compte, lors de l'établissement des projets de calendrier des conférences et réunions et lors de modifications à ces projets, de l'effet de ces décisions sur les services du Secrétariat chargés de la documentation.

50. Le Comité recommande en outre à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après :

L'Assemblée générale,

Préoccupée par les graves difficultés rencontrées pour publier à temps la documentation dans toutes les langues officielles,

Notant l'abondance de la documentation et des comptes rendus analytiques établis pour les organes créés en vertu d'instruments internationaux pour lesquels le coût des services de conférence est imputé sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que les conséquences qui en résultent pour les services centraux de conférence, dont la capacité de traitement des autres documents nécessaires pour les réunions inter-gouvernementales se trouve ainsi affectée,

1. Invite les membres des bureaux des organes créés en vertu d'instruments internationaux à consulter le Président du Comité des conférences touchant les mesures qui pourraient être prises en vue du contrôle et de la limitation de la documentation;

2. Prie instamment tous les organes créés en vertu d'instruments internationaux de réexaminer, en priorité, leurs besoins en documents dans toutes les langues et en comptes rendus de séance en vue d'adopter des mesures immédiates pour restreindre sensiblement le volume actuel de la documentation;

3. Prie tous les organes d'informer l'Assemblée générale, lors de sa trente-septième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences, des mesures pratiques adoptées.

B. Directives relatives au contrôle et à la limitation de la documentation pour les conférences spéciales de l'Organisation des Nations Unies

51. Au paragraphe 5 de sa résolution 35/10 C du 3 novembre 1980, l'Assemblée générale a prié le Comité des conférences, compte tenu des débats qui ont eu lieu au cours de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale, de réexaminer la question des directives relatives au contrôle et à la limitation de la documentation pour les conférences spéciales et de présenter un rapport à ce sujet à l'Assemblée lors de sa trente-sixième session.

52. Le Comité a reçu du Secrétariat un rapport (A/AC.172/48) portant sur l'examen de la question à la Cinquième Commission en 1980 et sur une révision éventuelle des directives que le Comité avait élaborées l'an passé.

53. La présentation de documents nationaux et leur publication éventuelle en tant que documents de l'Organisation des Nations Unies a été au centre des délibérations du Comité. Se fondant sur les statistiques relatives au volume de ce type de documentation présentée à l'occasion de conférences spéciales antérieures, le Comité a noté l'incidence considérable de ces documents sur les services du Secrétariat

chargés de la traduction, de la dactylographie, de la reproduction et de la distribution qui limitait parfois - notamment peu de temps avant l'ouverture d'une conférence - l'aptitude du Secrétariat à traiter d'autres documents prioritaires. L'expérience tirée de conférences passées avait montré en outre que les documents nationaux étaient présentés et acceptés en trop grand nombre, qu'ils étaient trop longs, que les manuscrits étaient reçus trop tard, bien après les délais prescrits, et qu'un trop grand nombre d'exemplaires devaient être reproduits et distribués.

54. Le Comité a donc souligné qu'il était important d'examiner dès le début des préparatifs d'une conférence les besoins en matière de documentation et de déterminer notamment si les documents nationaux joueraient ou non un rôle important dans le déroulement des travaux proprement dits de la conférence et dans ses préparatifs. Le Comité a été d'avis par ailleurs qu'une fois prise la décision d'autoriser la présentation de documents nationaux, c'était à l'organe chargé de la convocation d'une conférence ou, lorsqu'il existait, à son comité préparatoire qu'il devait revenir d'adopter des règles particulières visant à limiter le volume de ces documents ou de leurs résumés.

55. Après un débat approfondi, le Comité des conférences a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution, y compris son annexe, contenu dans la recommandation 7 du chapitre VIII ci-après.

C. Etablissement de comptes rendus analytiques pour les organes subsidiaires de l'Assemblée générale

56. Au paragraphe 2 de sa résolution 35/10 B, l'Assemblée générale a décidé qu'il serait dérogé dans certains cas à la règle qui veut, entre autres, qu'aucun compte rendu analytique ne soit établi pour tous les organes subsidiaires de l'Assemblée générale pour lesquels l'établissement de comptes rendus analytiques avait été supprimé aux termes de la résolution 34/50 de l'Assemblée générale. Ces dérogations pourront être de nouveau examinées lors de la trente-sixième session de l'Assemblée générale, sur la base des recommandations du Comité des conférences et compte tenu de l'expérience acquise.

57. Le Comité a examiné la question des comptes rendus analytiques en se fondant sur un rapport du Secrétariat (A/AC.172/64) qui contenait des renseignements sur l'expérience acquise pendant huit mois en ce qui concerne l'application de la résolution 35/10 B. A la suite d'une déclaration du Secrétaire général adjoint aux services de conférence, essentiellement consacrée aux diverses possibilités qui pourraient être retenues à la place du système actuellement utilisé pour consigner les débats, le Comité a procédé à l'examen de la question. Il est arrivé à la conclusion que la période considérée avait été trop courte pour qu'il soit possible de se prononcer de façon définitive quant à l'utilité des comptes rendus analytiques pour les organes subsidiaires en question. De nombreuses délégations ont souligné que toute proposition qui pourrait être faite à cet égard devrait être de nature à ne perturber la conduite des travaux d'aucun organe et que, par conséquent, il vaudrait mieux procéder cas par cas et non prendre à la hâte de décisions trop rigoureuses. Le Comité a également estimé qu'il faudrait l'an prochain reprendre l'examen de la question sous tous ses aspects, y compris l'étude d'autres méthodes appropriées qui pourraient être adoptées en remplacement de la pratique actuelle, et il a prié le Secrétariat de présenter un rapport à ce sujet.

D. Question de la distribution des communications d'Etats Membres comme documents de l'Assemblée générale

58. Dans une lettre datée du 9 février 1981, le Président de l'Assemblée générale a demandé au Président du Comité des conférences de porter à l'attention du Comité la question de la distribution des communications d'Etats Membres comme documents de l'Assemblée générale, question qui avait été examinée par le Bureau de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale, sans qu'un consensus ait pu cependant se dégager. Le Président a suggéré au Comité de présenter toutes recommandations qu'il aurait à faire ou désirerait faire à l'Assemblée générale.

59. Le Comité s'est fondé pour l'examen de cette question sur un rapport du Secrétariat (A/AC.172/52) qui portait sur l'étude des mesures prises antérieurement par l'Assemblée générale à ce sujet, notamment dans sa décision 34/401, et décrivait la pratique actuelle. Les statistiques portant sur les quatre dernières sessions de l'Assemblée générale faisaient ressortir une augmentation considérable au cours de ces dernières années non seulement du nombre des documents distribués, mais également de leur longueur.

60. Le rapport du Secrétariat indiquait trois principes pouvant être retenus pour l'établissement de directives pertinentes, à savoir : les Etats Membres devraient être priés de ne pas joindre en annexe à leurs communications des communiqués de presse, des textes ou des extraits d'articles de journaux ou d'autres publications de presse; une communication présentée par un Etat Membre en son nom propre ne devrait pas dépasser un certain nombre de pages, par exemple quatre; enfin, les Etats Membres adressant des communications au Secrétaire général pour qu'elles soient distribuées comme documents officiels devraient être priés d'en présenter des versions dans le plus grand nombre possible de langues officielles de l'Assemblée générale.

61. Les réactions à ces propositions au sein du Comité ont été mélangées. Une délégation a invoqué le "droit inaliénable" des Etats Membres à présenter des communications sous toute forme qu'ils jugeaient appropriées. Renoncer à ce droit serait inacceptable, étant donné notamment que les économies qui pourraient être retirées d'une telle mesure seraient négligeables par rapport au montant total du budget de l'Organisation des Nations Unies. Cette délégation, appuyée par une autre, a déclaré n'être pas convaincue que la publication de ces communications nuisait à la distribution générale des documents d'autant plus que certaines directives énoncées dans la décision 34/401 limitaient déjà le droit des Etats Membres dans ce domaine. Ces délégations ont estimé enfin qu'il serait inapproprié de laisser au Secrétariat le soin de juger de la façon dont ces communications devraient être traitées.

62. D'autres délégations ont estimé qu'il ne s'agissait pas de savoir si les Etats avaient ou non des droits, ce qui n'était pas contesté, mais de savoir s'ils étaient autorisés à utiliser sans limite les installations et les services d'une organisation internationale pour faire distribuer leurs communications nationales. Toutes les délégations avaient le droit de faire distribuer des communications mais elles ne devaient penser pour autant qu'elles avaient le droit de faire distribuer en toutes circonstances des communications nationales par l'Organisation des Nations Unies et aux frais de la communauté internationale. Il était donc approprié d'établir des directives. Il faudrait par exemple que les communications acceptées aient un lien direct et démontrable avec les activités de l'Organisation des Nations Unies. Ces délégations ont également admis cependant que le Secrétariat ne devrait pas être le juge ultime en la matière.

63. La délégation néo-zélandaise, appuyée par plusieurs autres délégations, a ultérieurement présenté un projet de proposition contenant une série de directives, selon lesquelles la distribution d'une communication comme document de l'Assemblée générale dans toutes les langues officielles serait autorisée si la communication en question contenait :

- i) Le texte de déclarations ou communiqués, publiés à l'issue de réunions de chefs d'Etat ou de gouvernement ou de réunions de ministres des affaires étrangères et concernant directement un ou plusieurs points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ou un ou plusieurs points à inscrire à son ordre du jour provisoire;
- ii) Des propositions concernant une politique précise sur un ou plusieurs points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ou un ou plusieurs points à inscrire à son ordre du jour provisoire;
- iii) Des commentaires officiels d'un gouvernement, portant expressément sur des énoncés de faits ou sur une interprétation apparaissant dans des documents de l'Assemblée générale précédemment distribués dans toutes les langues officielles.

En outre, si les communications reçues des Etats Membres ne remplissaient aucune des conditions énumérées ci-dessus, elles pourraient être distribuées, si leur distribution était souhaitée, sous couverture d'une note verbale dans la ou les langues officielles dans lesquelles elles étaient présentées. Ces communications ne devraient pas, en règle générale, avoir plus de quatre pages. Des communiqués de presse ou des textes ou extraits d'articles de journaux ou d'autres publications périodiques ne devraient pas normalement être incorporés ou annexés à de telles communications.

64. D'autres délégations ont formulé des objections quant à la présentation de cette proposition à l'Assemblée générale pour les raisons exposées au paragraphe 61 ci-dessus. Le Comité a par conséquent conclu qu'il n'était pas en mesure de présenter des recommandations à l'Assemblée générale à ce sujet.

CHAPITRE V

UTILISATION DES RESSOURCES DISPONIBLES POUR LES CONFERENCES

65. Le mandat du Comité (voir par. 1 plus haut) l'invite à recommander les moyens d'assurer l'utilisation la plus efficace et la plus rentable des ressources disponibles pour les conférences. Afin de s'acquitter de cette tâche, le Comité, à ses réunions d'organisation de 1981, a prié le Secrétariat de lui présenter un rapport sur un aspect de l'utilisation des ressources disponibles pour les conférences, à savoir l'application de l'actuelle politique régissant l'allocation des services et installations de conférence aux réunions des groupes régionaux et des groupes officieux.

66. Le rapport du Secrétariat (A/AC.172/49) examinait l'expérience acquise dans l'application de la politique que l'Assemblée générale avait approuvée en 1976 et réaffirmée l'année suivante et selon laquelle on devait continuer à assurer le service des réunions d'organes non officiels tels que les groupes régionaux, sur une base ad hoc, dans la mesure où les ressources existantes le permettaient. Le rapport notait que l'on pouvait distinguer différentes sortes de groupes non officieux, notamment les groupes régionaux créés principalement à des fins électorales, les groupes fonctionnels du genre de ceux qui se réunissent en petit comité pour discuter de questions relatives par exemple à la CNUCED et aux négociations sur les produits et les groupes régionaux et autres petits groupes. Dans certains cas, ces réunions officieuses visaient à faciliter les consultations et les échanges de renseignements; dans d'autres, elles faisaient partie intégrante du processus de décision.

67. Le rapport du Secrétariat faisait ressortir que la politique tendant à mettre des installations de conférence à la disposition des groupes officieux avait été suivie au Siège et à Vienne. Il faisait également apparaître que si à Genève, les conditions auxquelles ces installations étaient accordées étaient assez différentes, la politique énoncée par l'Assemblée générale avait néanmoins été respectée. On trouvait dans le rapport des données statistiques pertinentes au sujet de l'ampleur des services fournis entre 1977 et 1980.

68. Le rapport du Secrétariat circonscrivait certaines des difficultés pratiques auxquelles on s'était heurté en appliquant la politique actuelle, en particulier les contraintes que la demande croissante de services et d'installations imposait non seulement au Département des conférences mais aussi aux autres départements assurant le service des conférences du fait que les réunions officieuses étaient plus nombreuses. Les problèmes qui avaient surgi de temps à autre lorsque l'on prévoyait que des réunions se tiendraient "dans la mesure des services disponibles" avaient en fait amené certains groupes à suggérer que l'on fixe officiellement les réunions officieuses.

69. Enfin, le rapport décrivait la pratique suivie pour assurer le service des réunions des groupes régionaux ou des groupes officieux tenues hors des centres de conférence reconnus des Nations Unies. Les arrangements pris en pareil cas étaient conformes à ceux qui étaient envisagés dans la résolution 31/140 de l'Assemblée générale pour les réunions d'organes de l'ONU tenues hors du Siège sur l'invitation d'un gouvernement hôte : en pareil cas, tous les coûts directs et indirects correspondants (et non pas seulement les dépenses supplémentaires) ont été pris en charge par les gouvernements ou groupes hôtes respectifs, et cette politique continuera à être appliquée à l'avenir.

70. Lorsqu'il a examiné cette question, le Comité a reconnu que les réunions des divers groupes contribuaient utilement au processus de consultation et de décision des organes des Nations Unies et en général permettaient à ceux-ci de s'acquitter de leur tâche d'une façon plus efficace et plus économique. C'est ce qui ressortait du fait que presque tous les groupes avaient utilisé les installations des Nations Unies dans ce contexte.

71. Certaines délégations ont noté que, dans le cas des réunions de certains groupes, le principe d'universalité n'était pas respecté. Elles ont estimé que tous les groupes ou petits comités devaient accepter qu'il serait inadmissible de leur part de supposer qu'ils pourraient disposer sans restriction des installations des Nations Unies. Certaines limites devaient être imposées pour des raisons à la fois administratives et financières et celles qui étaient prévues dans le cadre de la politique en vigueur semblaient équitables et raisonnables. Les mêmes délégations ont noté que cette politique n'autorisait pas le Secrétariat à fournir un appui technique et que, plus particulièrement, la fourniture d'une assistance à un groupe pour l'établissement de notes d'information était inadmissible.

72. D'autres délégations ont considéré que, par définition, la participation à toutes les réunions de groupe était obligatoirement limitée et que le critère d'universalité ne s'appliquait donc pas. A leur avis, certains groupes officiels et groupes régionaux avaient joué un rôle fondamental et constructif pour l'élaboration de nombreuses résolutions et décisions importantes adoptées par des organes de l'ONU, qui nécessitait dans certains cas la participation active du Secrétariat. En outre, la mise au point de positions communes par des groupes d'Etats membres se traduisait souvent par des économies de temps et de travail pour des conférences et sessions d'organes de l'ONU. Au cours de la discussion qui a suivi, les mêmes délégations ont invoqué les dispositions de diverses résolutions de l'Assemblée générale, telles que les résolutions 3362 (S-VII) et 34/202, par lesquelles les pays développés et les organisations internationales étaient instamment priés de fournir un appui adéquat et une assistance appropriée aux pays en développement pour l'élaboration et la promotion de leurs programmes de coopération économique.

73. Selon les délégations dont il est question au paragraphe 71, les résolutions citées étaient toutefois sans rapport avec les questions qu'examinait le Comité. En particulier, elles ont souligné que lorsque ces résolutions avaient été adoptées, il avait été entendu que leur mise en oeuvre n'aurait pas d'incidences financières en ce qui concerne le budget ordinaire.

74. Le Comité a pris note de la teneur du rapport du Secrétariat et a décidé de maintenir la question à l'étude.

CHAPITRE VI

COORDINATION DES CONFÉRENCES DANS LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES

75. En application de son mandat, le Comité des conférences a prié le Secrétariat de lui soumettre une version à jour d'un document antérieur sur les ressources, services et installations disponibles pour les conférences dans le système des Nations Unies.

76. Ce rapport (A/AC.172/58 et Corr.1 et 2), dont le Comité a pris note, renfermait des renseignements sur le nombre de salles de conférence disponibles, leur capacité d'accueil et leur équipement technique; le nombre de fonctionnaires permanents des services de conférence par catégorie et par service; et le coût annuel des services de conférence fournis par une organisation ou un programme.

77. Le Comité a également reçu, sur sa demande, un rapport sur l'expérience acquise par d'autres organisations du système des Nations Unies dans l'utilisation efficiente et efficace des ressources disponibles pour les conférences (A/AC.172/60).

78. Le Comité a pris note avec satisfaction de ce rapport, mais a décidé de ne l'examiner qu'en 1982 de façon à permettre une étude plus approfondie de la documentation. Il a également prié le Secrétariat d'établir une récapitulation des diverses mesures prises par les organisations du système, en indiquant celles qui pouvaient présenter de l'intérêt pour les opérations du Secrétariat de l'ONU, celles qui avaient été déjà appliquées et celles qui, selon lui, ne paraissaient pas réalisables.

CHAPITRE VII

BESOINS FUTURS DE L'ORGANISATION EN MATIERE DE SERVICES, D'INSTALLATIONS ET DE DOCUMENTATION POUR LES CONFERENCES

79. En application de son mandat, le Comité des conférences, à sa session d'organisation de 1981, a prié le Secrétariat de lui fournir des renseignements sur les besoins futurs de l'Organisation en matière de services, d'installations et de documentation pour les conférences et de lui soumettre une liste des réunions tenues hors siège, faute d'installations appropriées aux sièges.

80. La note du Secrétariat sur les besoins futurs au Siège, présentée comme un tour d'horizon de la situation, traitait de l'idée d'augmenter la capacité d'accueil de certaines petites salles de conférence et celle de la salle du Conseil économique et social et de la nécessité de disposer de quatre petites salles de conférence supplémentaires non équipées d'installations d'interprétation, de remplacer et de moderniser l'équipement électronique des salles de conférence et d'installer des dispositifs supplémentaires de vote.

81. Il avait été indiqué dans la note du Secrétariat (A/AC.172/57) que l'on proposerait dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1982-1983 de remplacer et de moderniser le matériel électronique, mais le Comité a été informé plus tard qu'à la suite d'un examen des propositions budgétaires en question par de hauts fonctionnaires du Secrétariat, il avait été décidé de ne pas demander de fonds pour leur financement. Le Comité a pris note des idées exposées dans la note du Secrétariat et des événements intervenus par la suite.

82. Une délégation a toutefois estimé qu'après 30 années de service, le matériel électronique dans les salles de conférence avait fait son temps et elle a proposé que le Secrétariat, après avoir étudié de près les normes techniques actuelles et les besoins futurs de l'Organisation, établisse un programme en vue du remplacement et de la modernisation systématique, en plusieurs étapes, de ce matériel et des autres installations, selon les besoins. Certaines délégations se sont élevées contre cette proposition, car elles estimaient que les installations existantes étaient suffisantes et qu'il ne fallait pas considérer leur remplacement comme une tâche prioritaire, en particulier en période de restrictions budgétaires, lorsque l'Organisation s'était engagée à établir son budget sur la base zéro. D'autres ont estimé que le Comité devrait, en vertu de son mandat, examiner ces questions et ont fait observer que la modernisation du matériel ne se traduirait pas nécessairement par un accroissement des dépenses. On a également fait observer que les aspects financiers de toute proposition qui pourrait faire l'objet d'une recommandation devraient, de toute manière, être examinés en même temps que les autres prévisions de dépenses par les organes financiers compétents de l'Organisation des Nations Unies.

83. Le Comité a également pris note des renseignements qui lui ont été fournis sur les organes qui, entre 1978 et 1981, avaient tenu leurs sessions à Genève et non pas à New York ainsi qu'ils auraient dû le faire, faute d'un nombre suffisant de salles de conférence de dimensions appropriées à New York. On a complété ces renseignements par des données relatives à l'utilisation des salles de conférence disponibles au Siège au cours de la période 1978-1980.

CHAPITRE VIII

RECAPITULATION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DES CONFÉRENCES

84. On trouvera ci-après les recommandations du Comité des conférences :

Recommandation 1

Le Comité des conférences recommande à l'Assemblée, au cas où cette dernière approuverait la recommandation de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, de tenir une nouvelle session en 1982, de prier le Comité d'examiner à l'une de ses séances durant la trente-sixième session de l'Assemblée les incidences de l'organisation d'une telle session de la Conférence sur le calendrier des conférences, de manière qu'il puisse proposer les modifications voulues [voir par. 32].

Recommandation 2

Le Comité des conférences recommande que l'Assemblée générale, conformément à la pratique suivie les années précédentes, autorise le Comité à apporter au calendrier des conférences pour 1982-1983 toutes modifications qui pourraient s'avérer nécessaires par suite des mesures et décisions prises par l'Assemblée générale à sa trente-sixième session et à sa session extraordinaire consacrée au désarmement [voir par. 33].

Recommandation 3

Le Comité des conférences recommande que l'Assemblée générale approuve le projet de calendrier des conférences et réunions pour 1982-1983 figurant dans l'annexe III au présent rapport [voir par. 34].

Recommandation 4

Le Comité des conférences recommande que l'Assemblée générale donne à ses organes subsidiaires les directives suivantes [voir par. 48] :

a) La longueur des rapports des organes subsidiaires de l'Assemblée générale ne devrait pas en règle générale dépasser une limite souhaitable de 32 pages;

b) Les organes subsidiaires devraient réduire le nombre des documents supplémentaires qu'ils demandent et essayer de limiter le nombre des rapports requis pour les questions intéressant particulièrement un organe donné;

c) Les organes subsidiaires devraient envisager de demander, au lieu de rapports écrits, en particulier dans le cas de rapports intérimaires, des exposés oraux qui seraient faits en début de session.

Recommandation 5

Le Comité des conférences recommande à l'Assemblée générale de décider qu'il soit tenu compte, lors de l'établissement des projets de calendrier des conférences et réunions, et lors de modifications à ces projets, de l'effet de ces décisions sur les services du Secrétariat chargés de la documentation [voir par. 49].

Recommandation 6

Le Comité des conférences recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après /voir par. 50/ :

L'Assemblée générale,

Préoccupée par les graves difficultés rencontrées pour publier à temps la documentation dans toutes les langues officielles,

Notant l'abondance de la documentation et des comptes rendus analytiques établis pour les organes créés en vertu d'instruments internationaux pour lesquels le coût des services de conférence est imputé sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que les conséquences qui en résultent pour les services centraux de conférence, dont la capacité de traitement des autres documents nécessaires pour les réunions inter-gouvernementales se trouve ainsi affectée,

1. Invite les membres des bureaux des organes créés en vertu d'instruments internationaux à consulter le Président du Comité des conférences touchant les mesures qui pourraient être prises en vue du contrôle et de la limitation de la documentation;
2. Prie instamment tous les organes créés en vertu d'instruments internationaux de réexaminer, en priorité, leurs besoins en documents dans toutes les langues et en comptes rendus de séance en vue d'adopter des mesures immédiates pour restreindre sensiblement le volume actuel de la documentation;
3. Prie tous les organes d'informer l'Assemblée générale, lors de sa trente-septième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences, des mesures pratiques adoptées.

Recommandation 7

Le Comité des conférences recommande que l'Assemblée générale adopte le projet de résolution suivant /voir par. 55/ :

L'Assemblée générale,

Réaffirmant sa résolution 35/10 C du 3 novembre 1980,

1. Décide qu'en cas de convocation de conférences spéciales de l'Organisation des Nations Unies, un soin tout particulier sera apporté à l'harmonisation de la conception et des besoins en documentation de la conférence, de façon à encourager la réalisation de ses objectifs déclarés à la fois au cours de la phase préparatoire et au cours de la conférence proprement dite;
2. Déclare que la présentation de documents nationaux à l'occasion de conférences spéciales ne devrait être proposée que si ces documents sont appelés à être un élément constitutif des activités préparatoires et de la conférence proprement dite, compte tenu du temps nécessaire pour intégrer

utilement ces documents à la fois dans les activités préparatoires et dans le processus de négociation de la conférence;

3. Approuve les directives relatives au contrôle et à la limitation de la documentation pour les conférences spéciales qui sont énoncées dans l'annexe à la présente résolution.

Annexe

Directives relatives au contrôle et à la limitation de la documentation pour les conférences spéciales de l'Organisation des Nations Unies

1. Toutes les mesures de contrôle et de limitation de la documentation en vigueur au moment des préparatifs ou de la tenue d'une conférence spéciale seront appliquées à la documentation établie à l'intention de cette conférence ainsi qu'à tout organe préparatoire qui pourra être désigné.
2. La publication de comptes rendus analytiques ne sera pas assurée pour les conférences spéciales et leurs organes préparatoires, sauf pour les conférences tenues aux fins de codification juridique, dont les besoins seront déterminés dans chaque cas.
3. Chaque fois que les gouvernements seront priés de soumettre des documents ou rapports nationaux, les règles suivantes pourraient s'appliquer :
 - a) L'organe qui décide de convoquer la conférence ou l'organe préparatoire, dès qu'il a été désigné, devrait adopter des règles précises qui limitent la longueur des documents nationaux ou de leurs résumés, dans la mesure du possible, compte tenu de l'expérience acquise à l'occasion des conférences déjà tenues dans le même domaine d'activité;
 - b) Chaque document ou rapport et chacune de leurs versions condensées ou analytiques devraient être établis conformément aux normes de présentation énoncées dans l'annexe II au rapport du Comité des conférences à l'Assemblée générale (trente-sixième session);
 - c) Un délai ferme devrait être fixé pour la présentation de ces documents ou rapports et celle de leurs versions condensées ou analytiques, compte tenu des fins auxquelles ils sont destinés dans le processus préparatoire et n'être en aucun cas fixé à moins de huit semaines avant l'ouverture de la conférence;
 - d) Le Secrétariat devrait dresser, dans un document d'information, la liste de tous les documents ou rapports reçus ainsi que de leurs versions condensées ou analytiques, en les groupant de diverses manières, par exemple dans l'ordre alphabétique des pays, des régions ou des sujets;
 - e) Dans le cas des conférences hors siège, les documents ou rapports nationaux ne devraient pas être distribués sur place; par contre, on établirait sur les lieux une bibliothèque contenant un exemplaire de chacun des textes pertinents se rapportant à la conférence;
 - f) Le Secrétaire général devrait surveiller constamment le tirage de ce type de documents en l'ajustant aux besoins, compte tenu de la demande.

4. Chaque exemplaire des rapports présentés par les organisations non gouvernementales sera muni d'une page de couverture uniforme comportant une cote et un numéro fournis par le Secrétariat. L'organisation non gouvernementale présentant le rapport devrait s'assurer que cette page de couverture apparaît sur chacun des exemplaires du rapport. Le Secrétariat distribuera ensuite le rapport si un nombre suffisant d'exemplaires lui est remis. Les rapports des organisations non gouvernementales ne seront pas traduits ou reproduits par le Secrétariat, ni acheminés par ses soins sur les lieux de la conférence, si cette dernière est tenue hors siège. En outre, une date limite sera fixée pour la présentation de ces rapports au Secrétariat. Une liste de tous les documents présentés par les organisations non gouvernementales sera ensuite publiée par le Secrétariat.

ANNEXE I

Liste des documents publiés en 1981

<u>Cote</u>	<u>Date</u>	<u>Titre</u>
A/AC.172/42/Add.1	27 janvier 1981	Programme des réunions pour la période allant du 9 mars au 17 ou au 24 avril 1981 et besoins de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer
A/AC.172/43	15 janvier 1981	Composition du Comité des conférences (anglais seulement)
A/AC.172/44	15 janvier 1981	Calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1981
A/AC.172/45	26 janvier 1981	Ordre du jour provisoire de la séance d'organisation pour 1981
A/AC.172/46	27 janvier 1981	Questions relatives au calendrier des conférences et réunions pour 1981 : Groupe de travail pour l'élaboration d'une convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles
A/AC.172/47	3 février 1981	Ordre du jour provisoire annoté
A/AC.172/47/Add.1	10 février 1981	<u>Idem</u>
A/AC.172/47/Add.2	20 avril 1981	Documentation pour les séances de fond
A/AC.172/48	3 mars 1981	Directives relatives au contrôle et à la limitation de la documentation pour les conférences spéciales de l'Organisation des Nations Unies
A/AC.172/49	27 mars 1981	Utilisation des ressources disponibles pour les conférences - Allocation des services et installations de conférence nécessaires aux réunions des groupes régionaux et des groupes officieux
A/AC.172/49/Add.1	16 avril 1981	<u>Idem</u>
A/AC.172/50	2 mars 1981	Calendrier des conférences et réunions pour 1982-1983 - Possibilité d'abréger les sessions des organes subsidiaires de l'Assemblée générale

<u>Cote</u>	<u>Date</u>	<u>Titre</u>
A/AC.172/51	20 février 1981	Contrôle et limitation de la documentation - Calendrier des conférences et réunions pour 1982-1983
A/AC.172/51/Corr.1	4 mars 1981	<u>Idem</u>
A/AC.172/52	13 mars 1981	Contrôle et limitation de la documentation - Question de la distribution des communi- cations d'Etats Membres comme documents de l'Assemblée générale
A/AC.172/53	4 mars 1981	Questions relatives au calendrier des conférences et réunions pour 1981
A/AC.172/53/Add.1	10 mars 1981	<u>Idem</u>
A/AC.172/54	3 mars 1981	Déroghations apportées entre les sessions au calendrier des conférences et réunions - Groupe intergouvernemental d'experts chargé d'étudier le Système de finan- cement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement
A/AC.172/55	6 avril 1981	Contrôle et limitation de la documentation - Possibilité de créer des mécanismes efficaces pour assurer l'application de toutes les règles en vigueur
A/AC.172/56	13 mars 1981	Besoins futurs de l'Organisation en matière de services, d'installations et de documentation pour les conférences - Liste des réunions tenues hors siège, faute d'installations appropriées sur place
A/AC.172/57	25 mars 1981	Besoins futurs de l'Organisation en matière de services et d'installations pour les conférences
A/AC.172/58	17 avril 1981	Coordination des conférences dans le système des Nations Unies - Besoins futurs du système des Nations Unies - Ressources, services et installations disponibles pour les conférences dans le système des Nations Unies
A/AC.172/58/Corr.1	29 avril 1981	<u>Idem</u>
A/AC.172/58/Corr.2	4 mai 1981	<u>Idem</u>

<u>Cote</u>	<u>Date</u>	<u>Titre</u>
A/AC.172/59	24 mars 1981	Calendrier des conférences et réunions pour 1982-1983 - Pratiques des organes subsidiaires de l'Organisation des Nations Unies, y compris ses bureaux, ses programmes et ses organismes, en ce qui concerne l'établissement et la modification de leurs calendriers des conférences respectifs
A/AC.172/59/Add.1	25 mars 1981	<u>Idem</u>
A/AC.172/59/Add.2	28 mai 1981	<u>Idem</u>
A/AC.172/60	16 juin 1981	Coordination des conférences à l'intérieur du système des Nations Unies
A/AC.172/61	23 avril 1981	Programme des réunions au Siège pour la période du 1er au 5 juin 1981
A/AC.172/62	28 avril 1981	Déroghations apportées entre les sessions au calendrier des conférences et des réunions approuvé pour 1981 - Commission de la fonction publique internationale
A/AC.172/63	9 juillet 1981	Application du paragraphe 6 de la résolution 35/10 A de l'Assemblée générale
A/AC.172/64		Comptes rendus analytiques des réunions des organes subsidiaires de l'Assemblée générale
A/AC.172/65	27 août 1981	Déroghations apportées entre les sessions au calendrier des conférences et réunions approuvé pour 1981 - Groupe d'experts qualifiés chargé d'étudier la réduction des budgets militaires
A/AC.172/1981/INF.1	12 mars 1981	Composition du Comité des conférences pour 1981 (anglais seulement)
Conference Room Paper 82/Add.3	21 janvier 1981	Recueil des résolutions et décisions intéressant le Comité des conférences
Conference Room Paper 1981/1	23 avril 1981	Directives relatives au contrôle et à la limitation de la documentation pour les conférences spéciales de l'Organisation des Nations Unies
Conference Room Paper 1981/2	23 avril 1981	Distribution comme documents de l'Assemblée générale de communications reçues d'Etats Membres

<u>Cote</u>	<u>Date</u>	<u>Titre</u>
Conference Room Paper 1981/3	23 avril 1981	Pratiques des organes subsidiaires de l'Organisation des Nations Unies, y compris ses bureaux, ses programmes et ses organismes, concernant l'établissement et la modification de leurs calendriers respectifs
Conference Room Paper 1981/4	7 mai 1981	Dérogations apportées entre les sessions au calendrier des conférences et des réunions approuvé pour 1981 - Commission de la fonction publique internationale
Conference Room Paper 1981/5	2 juillet 1981	Projet de rapport du Comité
Conference Room Paper 1981/6	14 août 1981	Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1982-1983
Conference Room Paper 1981/6/Add.1	14 août 1981	<u>Idem</u> (anglais seulement)
Conference Room Paper 1981/7	2 septembre 1981	Contrôle et limitation de la documentation

ANNEXE II

Règles à suivre pour la présentation des documents nationaux et de leurs versions condensées ou analytiques

A. Observation générale

1. Etant donné que les documents ainsi que leurs versions condensées ou analytiques seront distribués en tant que documents de (la conférence), l'uniformisation et le traitement des documents seront grandement facilités si la présentation indiquée ci-dessous est respectée. En outre, ce type de présentation facilitera la reproduction des versions condensées ou analytiques qui se fera directement d'après l'original, dans la langue dans laquelle les textes auront été présentés.

B. Format

2. Les documents et leurs versions condensées doivent être dactylographiés conformément aux instructions figurant aux paragraphes 5 et 6 ci-après, en simple interligne, sur format in quarto (8,5 pouces x 11 pouces - 21,5 cm x 28 cm - soit environ 500 mots par page) ou, le cas échéant, sur format standard A 4 (29,7 cm x 21 cm). Les versions condensées ou analytiques doivent être présentées en un exemplaire original (sur papier fort) et deux copies.

C. Dactylographie

3. Comme les versions abrégées seront reproduites, au moyen d'un procédé photographique, à partir du texte original, ce dernier devra donc être une copie propre, dactylographiée en simple interligne à l'aide d'un ruban neuf de couleur foncée, sur du papier écriture blanc épais. Les feuilles ne doivent être utilisées que sur une seule face. On trouvera ci-joint un modèle de présentation.

D. Marges

4. Comme il est indiqué dans le modèle de présentation joint, les marges supérieure et inférieure doivent être d'un pouce 1/4 (3,1 cm), la marge de gauche d'un pouce (2,5 cm) et celle de droite de 1/2 pouce (1,2 cm). Seul le premier tiers de la page de titre doit être laissé en blanc de façon à ménager suffisamment de place pour l'en-tête qui sera apposé par l'imprimerie des Nations Unies. Le modèle de présentation indique :

- a) A quel niveau commencer le texte sur la première page;
- b) A quel niveau commencer la dactylographie sur les pages suivantes;
- c) Comment disposer les tableaux;
- d) Où placer les titres et les numéros de pages lorsqu'il est nécessaire de dactylographier la feuille horizontalement (ce qui sera le cas essentiellement pour la présentation des diagrammes, graphiques, tableaux, etc.);
- e) La surface totale à utiliser pour la dactylographie.

5. Le titre de la communication doit être suivi des noms, titres, etc., du ou des auteurs.

6. Les titres principaux doivent être précédés d'un chiffre romain : I, II, III, ..., et les sous-titres d'une lettre majuscule : A, B, C, ...

7. Les paragraphes doivent être numérotés dans l'ordre, du début à la fin du document, à l'aide de chiffres arabes : 1, 2, 3, ...

8. Les alinéas doivent être identifiés par une lettre miniscule suivie d'une parenthèse : a), b), c), ..., et les autres subdivisions de la manière suivante : i), ii), iii), ...; a, b, c, ...; i., ii., iii., ..., en respectant l'ordre indiqué ci-dessus.

9. Les annexes ont une pagination autonome et commencent au paragraphe 1.

F. Renvois

10. Les renvois doivent mentionner des numéros de paragraphes et non des numéros de pages.

G. Notes

11. Les notes apparaissant dans le corps du texte doivent être numérotées d'une façon suivie à l'aide de chiffres arabes pour l'ensemble du document, et non pas page par page, et chaque numéro doit être suivi du signe indiqué ci-après : 1/, 2/, 3/, ... Dans les annexes, tableaux et appendices, on utilisera, pour identifier les notes, des lettres minuscules suivies du même signe : a/, b/, c/, ...

12. Les références bibliographiques figurant en note doivent, dans la mesure du possible, être conformes aux indications générales ci-après : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage (souligné) avec, entre parenthèses, le lieu de publication, le nom de l'éditeur et la date de la publication puis, le cas échéant, le numéro du volume (vol.), du chapitre (chap.), du paragraphe (par.) et de la page (p.) auxquels on se réfère. Pour les articles parus dans des revues, le titre de l'article doit figurer entre guillemets et être suivi du nom de la revue (souligné), du numéro du volume (vol.) et de la publication (No), de la date et de la page (p.). Par exemple :

E. H. Kennard, Kinetic Theory of Gases (New York, McGraw-Hill Book Co., Inc., 1938).

J. H. E. Griffiths, "Ferro-magnetic resonance in thin Ni-films", Physica, No 17 (1951), p. 253.

H. Illustrations et tableaux

13. Comme toute la reproduction sera en noir et blanc seulement, il n'est pas possible de présenter des documents en couleur. Les tableaux, diagrammes et graphiques doivent être présentés en annexe. Il convient d'utiliser le mot "figure" pour désigner les illustrations de toutes catégories; le numérotage des figures, que celles-ci soient dans le corps du texte ou en annexe, se fera d'une façon suivie pour l'ensemble du manuscrit en utilisant les chiffres arabes. Les tableaux doivent être numérotés de façon suivie en utilisant des chiffres arabes - il n'est pas tenu compte pour leur numérotage de celui des illustrations - Exemple : "Tableau 5".

I. Diagrammes et graphiques

14. Pour le tracé des diagrammes et des graphiques, il convient d'utiliser de l'encre noire, de préférence indélébile, sur du papier blanc de poids moyen. Les dessins achevés doivent être protégés par une feuille de papier fin légèrement collée au bord supérieur; ils ne doivent être ni pliés ni roulés.
15. Les photographies seront reproduites en simili; il est indispensable de fournir des originaux et/ou des négatifs en noir et blanc parfaitement clairs et contrastés. Les épreuves en couleur ne seront pas acceptées.
16. Si l'on doit présenter une épreuve en noir et blanc tirée sur papier brillant, il faut qu'elle soit maintenue à plat et protégée de toute détérioration éventuelle par du carton ondulé ou une protection similaire.
17. Dans la mesure où la moindre indication portée au dos d'une épreuve risque d'apparaître à la reproduction, les épreuves ne doivent être montées sur aucun support, quel qu'il soit, ni porter d'indications écrites au dos. Une feuille de papier fin sur laquelle le numéro et la légende de la figure auront été dactylographiés doit protéger le recto de l'épreuve et, une fois repliée, être collée au verso.
18. Tout manuscrit doit être accompagné d'une liste complète (par figure, numéro et légende) de toutes les reproductions demandées en simili.

J. Dates limites

19. Les documents nationaux et leurs versions condensées ou analytiques doivent être envoyés avant le (date). Les documents nationaux, à condition qu'ils soient fournis en quantité suffisante, et leurs versions condensées ou analytiques seront distribués aux Etats Membres et présentés au (nom de l'organe préparatoire), qui les examinera à partir du (date de la session) lorsqu'il établira une ébauche de projet de rapport final de la Conférence.

K. Envoi des communications

20. Les communications doivent être envoyées à l'adresse suivante :

(Service du Secrétariat assurant le service de la conférence)
Organisation des Nations Unies
New York, N.Y. 10017
Etats-Unis d'Amérique

Pour la page de titre uniquement, laisser le premier tiers de la page en blanc, commencer sous ce point

MODELE DE PRESENTATION

Marge d'au moins 3,1 cm (1 pouce 1/4)

Dimensions de la feuille : 21,5 cm x 28 cm (8,5 pouces x 11 pouces) ou, le cas échéant, 29,7 cm x 21 cm

Marge gauche : 10 espaces (2,5 cm - 1 pouce)

Marge droite : pas plus de 5 espaces (1,2 cm - 1/2 pouce)

I. TITRE PRINCIPAL

A. Premier sous-titre

1. Deuxième sous-titre

a) Troisième sous-titre

1. Les paragraphes doivent tous être numérotés de façon suivie et dactylographiés à simple interligne, les alinéas étant identifiés de la façon suivante :

a) Texte 1/ dactylographié jusqu'à la marge, les subdivisions suivantes étant identifiées comme suit :

i) Ces sous-alinéas doivent être décalés sur la droite; la même règle vaut pour les autres subdivisions a., puis i.;

ii) Etc.

b) Suite du texte

2. Deuxième paragraphe 2/

En retrait, 5 espaces

1/ Note.

2/ S'il y a plus d'une note de bas de page, veuillez vous arranger pour laisser une marge de 3,1 cm (1 pouce 1/4 en bas de page).

S'il n'y a pas de titre, le texte de toutes les pages, excepté la page de titre, doit commencer ici.

Marge d'au moins 3,1 cm (1 pouce 1/4)

ANNEXE III

Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 1982-1983

Notes explicatives

Les signes ci-après sont utilisés dans l'annexe III :

Dans la colonne "Organe" :

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAC	Comité administratif de coordination
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEAO	Commission économique pour l'Asie occidentale
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FIDA	Fonds international de développement agricole
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FMI	Fonds monétaire international
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDA	Association internationale de développement
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMCI	Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SFI	Société financière internationale
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Dans la colonne "Organe" (suite) :

UNITAR Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNRWA Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de
 Palestine dans le Proche-Orient
UPU Union postale universelle

Dans la colonne "Membres" :

G Gouvernements
E Experts
ST Secrétariat ou secrétariats

Dans la colonne "Services à assurer" :

I Interprétation
T Traduction
PV Comptes rendus in extenso
SR Comptes rendus analytiques
M Minutes

A. PROJET DE CALENDRIER DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR 1982

(au 1er septembre 1981)

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
1 Commission des droits de l'homme - Groupe spécial d'experts sur l'Afrique australe [décision 1981/137 du Conseil économique et social]	4-15 janvier	Genève	6 E	I T -	Une ou deux sessions par an
2 CNUDCI - Groupe de travail des effets de commerce internationaux, douzième session [résolution 2928 (XXVII) de l'Assemblée générale]	4-15 janvier	Vienne	8 G	I T -	Une ou deux sessions par an
3 Commission océanographique intergouvernementale - Comité de travail de l'Etude mondiale de la pollution dans le milieu marin (GIPME) [résolution 1893 (LVII) du Conseil économique et social]	6-12 janvier	New York	75 G	I T -	Une session tous les deux ans
4 Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, septième session [résolution 1584 (L) et 1979/19 du Conseil économique et social]	11-20 janvier	Vienne	27 E	I T -	Une session tous les deux ans
5 Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique - Sous-Comité scientifique et technique, dix-neuvième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]*	11-22 janvier	New York	53 G	I T -	Une session par an

* Le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 33/16 de l'Assemblée générale, par. 8) a recommandé que ses travaux soient suspendus et qu'il puisse être convoqué à nouveau sur demande, conformément aux procédures établies.

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
6 Commission des droits de l'homme - Rapporteur spécial chargé d'étudier la situation des droits de l'homme au Chili [décision 1981/138 du Conseil économique et social]	11-22 janvier	Genève	1 E	I T -	Un jeudi sur deux
7 Comité d'état major [Charte]	Le 14 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I T PV	Une réunion tous les deux ans
8 Etats parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, huitième réunion [résolution 2106 (XX) de l'Assemblée générale]	15 janvier	New York	110 + G	I T SR	Une réunion tous les deux ans
9 Commission des droits de l'homme - Groupe de travail d'experts gouvernementaux sur le droit au développement [décision 1981/149 du Conseil économique et social]	18-22 janvier	Genève	15 G	I T -	
10 Groupe d'experts sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires [résolution 35/141 de l'Assemblée générale]	18-29 janvier	New York	14 E	I T -	
11 Commission des droits de l'homme - Groupe de travail sur les situations qui révèlent des violations flagrantes, constantes et systématiques [décision 1981/150 du Conseil économique et social]	25-29 janvier	Genève	5 E	I T -	
12 Commission des droits de l'homme - Groupe des Trois créé conformément à la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid [résolution 3068 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	25-29 janvier	Genève	3 G	I T -	Une session par an

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
13 Commission des droits de l'homme - Groupe de travail sur le projet de convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants [résolution 1981/37 du Conseil économique et social]	25-29 janvier	Genève	43 G	I T -	-
14 Commission des droits de l'homme - Groupe de travail sur le projet de convention relative aux droits de l'enfant [décision 1981/144 du Conseil économique et social]	25-29 janvier	Genève	43 G	I T -	-
15 CNUCED - Comité technique du Groupe consultatif commun du Centre CNUCED/GATT du commerce international, onzième session [ITC/Ag. 18]	Janvier (1 semaine)	Genève	b/	I T -	Une session par an
16 Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme - Conseil d'administration [résolutions 33/187 et 34/157 de l'Assemblée générale]	Janvier/ février (1 semaine)	New York	11 E	I T -	Une session par an
17 Comité du désarmement [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Janvier- avril (15 semaines)	Genève	40 G	I T PV	Deux sessions par an
18 Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique - Sous-Comité juridique, vingt et unième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	1-26 février	Genève	53 G	I T c/	Une session par an
19 Commission des droits de l'homme, trente-huitième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	1er février- 12 mars	Genève	43 G	I T SR	Une session par an
20 Conseil économique et social, session d'organisation [Charte]	2-5	New York	54 G	I T SR	Deux sessions par an

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
21 Commission des stupéfiants, septième session extraordinaire [résolution 1981/10 du Conseil économique et social]	2-8 février	Vienne	30 G	I T -	Un session par an
22 Comité consultatif de la science et de technique au service du développement [résolution 34/218 de l'Assemblée générale]	8-19 février	New York	28 E	I T -	Un session par an
23 CNUDCI - Groupe de travail des pratiques en matière de contrats internationaux, troisième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	16-26 février	New York	15 G	I T -	Une ou deux sessions par an
24 PNUD - Conseil d'administration, session d'organisation [résolution 2029 (XX) de l'Assemblée générale]	Semaine du 22 au 26 février (2 jours)	New York	48 G	I T SR	Une session par an
25 Commission de la condition de la femme, vingt-neuvième session [résolutions 11 (II) et 1147 (XLI) du Conseil économique et social]	24 février-5 mars	Vienne	32 G	I T -	Une session tous les deux ans
26 Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, session d'organisation [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Février (1 ou 2 séances)	New York	25 G	I T PV d/	Deux sessions par an
27 Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Février (1 jour)	A déterminer	9 E	- - -	Quatre réunions par an

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Préquence
28 Conférence ONU/FAO pour les annonces de contributions au Programme alimentaire mondial [résolution 34/108 de l'Assemblée générale]	Février (1 jour)	New York	166 G	I T SR	
29 CNUCED - Groupe consultatif commun du Centre CNUCED/GATT du commerce international, quinzième session [résolution 2297 (XXII) de l'Assemblée générale]	Février/mars (1 semaine)	Genève	b/	I T -	Une session par an
30 Réunions des secrétaires exécutifs des commissions régionales [résolution 1817 (LV) du Conseil économique et social et résolution 1823 (XVII) de l'Assemblée générale]	Février/mars (3 jours)	A déterminer	5 ST	I T -	Deux sessions par an
31 CNUCED - Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, cinquième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	1-5 mars	Genève	b/	I T -	Deux sessions par an
32 Groupe d'experts sur la réduction des budgets militaires [résolution 35/142 B de l'Assemblée générale]	1-12 mars	New York	10 E	I T -	
33 Commission de la fonction publique internationale, quinzième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	1-19 mars	New York	15 E	I T -	Deux sessions par an
34 Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, vingt-cinquième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	1-19 mars	New York	18 E	I T SR	Deux sessions par an

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
35 Comité d'experts en matière de transports des marchandises dangereuses - Groupe de rapporteurs, vingt-neuvième session [résolution 2050 (LXII) du Conseil économique et social]	8-12 mars	Genève	12 G	I T -	Deux sessions par an
36 CNUCED - Conseil du commerce et du développement, vingt-quatrième session [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED]	8-19 mars	Genève	b/	I T SR	Deux sessions par an
37 Sixième réunion d'experts chargée d'examiner le Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies [résolutions 1978/75 et 1978/76 du Conseil économique et social]	10-19 mars	New York	24 E	I T -	Une session tous les deux ans
38 Comité consultatif du Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme [résolution 31/133 de l'Assemblée générale]	15-19 mars	New York	5 G	- - -	Deux sessions par an
39 Comité des droits de l'homme - Groupe de travail des communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	15-19 mars	New York	5 E	I T -	Trois sessions par an
40 Comité de l'information [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	15-19 mars	New York	67 G	I T -	
41 Sous-Comité préparatoire de la deuxième Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale [résolution 1981/30 et décision 1981/130 du Conseil économique et social]	15-26 mars	New York	23 G	I T -	

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
42 Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, trente et unième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	15-26 mars	Vienne	20 G	I T -	Une session par an
43 Comité spécial contre l'apartheid : séance spéciale pour célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale [résolution 32/105 I de l'Assemblée générale]	21 mars	New York	18 G	I T PV	
44 Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, vingt-cinquième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	22 mars-9 avril	New York	53 G	I T PV	Une session par an
45 Comité des droits de l'homme, quinzième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	22 mars-9 avril	New York	18 E	I T SR	Trois sessions par an
46 CEE, trente-septième session [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	23 mars-3 avril	Genève	34 G	I T -	Une session par an
47 Organe international de contrôle des stupéfiants, trente et unième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	Mars (1 semaine)	Vienne	13 E	I T -	Trois sessions par an
48 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars (1 semaine)	A déterminer	9 E	I T -	Trois sessions par an
49 UNITAR - Conseil d'administration, réunion intersessions [résolution 1934 (XVIII) de l'Assemblée générale]	Mars (2 jours)	New York	28 E	I T SR	Deux sessions par an

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
50 CESAP, trente-huitième session [résolution 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVII)] du Conseil économique et social]	Mars	Bangkok	35 G	I T -	Une session par an
51 CNUCED - Commission des transports maritimes, dixième session [décision 11 (I) du Conseil du commerce et du développement]	Mars/avril (2 semaines)	Genève	b/	I T -	Normalement deux fois entre les sessions de la Conférence
52 Comité administratif de coordination, première session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Mars/avril (3 jours)	A déterminer	25 ST	I T -	Trois sessions par an
53 Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars/avril (1 séance)	New York	9 E	- - -	Trois sessions d'une séance chacune par an
54 CEA - Comité préparatoire plénier [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mars/avril	Addis-Abeba	50 G	I T -	Une session par an
55 Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Mars/ juillet (3 à 5 séances par semaine)	New York	25 G	I T PV d/	Deux sessions par an
56 Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	5 avril	New York	21 G	I T -	

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
57 Conseil économique et social, première session ordinaire [Charte]	13 avril-7 mai	New York	54 G	I T SR	Deux sessions par an
58 Comité de la planification du développement, dix-huitième session [résolution 2079 (XXXIX) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	19-28 avril	New York	24 E	I T -	Une session par an
59 Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, treizième session [résolution 1714 (XVI) de l'Assemblée générale]	19-30 avril	Rome	30 G	I T SR	Deux sessions par an
60 Comité du programme et de la coordination, vingt-deuxième session [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	19 avril-28 mai	New York	21 G	I T -	Une session par an
61 Commission des établissements humains, cinquième session [résolution 1978/1 du Conseil économique et social et résolution 31/162 de l'Assemblée générale]	26 avril-7 mai	Nairobi	58 G	I T -	Une session par an
62 Conseil consultatif pour les études sur le désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	26 avril-7 mai	New York	30 E	I T -	Deux sessions par an
63 CEA - Huitième réunion de la Conférence des ministres, dix-septième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Avril	Addis-Abeba	50 G	I T -	Une session par an
64 CEA - Neuvième session [résolution 1818 (LIV) du Conseil économique et social]	Avril	Bagdad	14 G	I T -	Une session par an

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
65 Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale]	Avril/mai	Genève	7 E	I T I T PV e/	Deux sessions par an
66 Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	Avril/juin (10 semaines)	A déterminer	16 E	I T -	Deux sessions par an
67 Commission du droit international, trente-quatrième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	3 mai- 23 juillet	Genève	25 E	I T SR	Une session par an
68 ONUDI - Comité permanent du Conseil du développement industriel, dix-septième session [résolution 2152 (XXI) de l'Assemblée générale]	10-11 mai	Vienne	45 G	I T -	Deux sessions par an
69 FNUE - Conseil d'administration, session d'un caractère particulier pour célébrer le dixième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement [résolution 35/74 de l'Assemblée générale]	10-18 mai	Nairobi	154 G	I T -	
70 Commission des sociétés transnationales, huitième session [résolution 1913 (LVII) du Conseil économique et social]	12-21 mai	New York	48 G	I T -	Une session par an
71 ONUDI - Conseil du développement industriel, seizième session [résolution 2152 (XXI) de l'Assemblée générale]	12-28 mai	Vienne	45 G	I T SR	Une session par an
72 Conseil de tutelle (et comités de rédaction), quarante-neuvième session [Charte]	17 mai- 11 juin	New York	5 G	I T PV d/	Une session par an

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
73 PNUE - Conseil d'administration, dixième session [résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale]	21 mai- 5 juin	Nairobi	58 G	I T -	Une session par an
74 PNUD - Conseil d'administration, réunion spéciale [résolution 2029 (XX) de l'Assemblée générale]	24-28 mai	Genève	48 G	I T SR	
75 Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement, quatrième session [résolution 34/218 de l'Assemblée générale]	24 mai- 4 juin	New York	154 G	I T -	Une session par an
76 PNUD - Conseil d'administration - Comité budgétaire et financier [décision prise par le Conseil d'administration à sa douzième session]	24 mai- 17 juin	Genève	48 G	I T -	Une session par an
77 Organe international de contrôle des stupéfiants, trente-deuxième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	Mai (2 semaines)	Vienne	13 E	I T -	Trois sessions par an
78 CNUCED - Comité spécial des préférences, onzième session [résolution 77 (III) de la CNUCED]	Mai (1 à 2 semaines)	Genève	b/	I T -	Une session par an
79 Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	9 E	- - -	Quatre réunions par par an
80 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité d'actuaire [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX]	Mai/juin (1 semaine)	New York	6 E	I T -	Une session par an

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
81 Deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement [résolution 33/71 H de l'Assemblée générale]	Mai/ juillet (5 semaines)	New York	154 G	I T PV/ SR	
82 PNUD - Conseil d'administration, vingt-neuvième session [résolution 2029 (XX) de l'Assemblée générale]	1-21 juin	Genève	48 G	I T SR	Une session par an
83 FISE - Conseil d'administration, Comité de l'administration et des finances, Comité du programme [résolution 57 (I) de l'Assemblée générale]	7-18 juin	New York	30 G	I T SR d/	Une session par an
84 Comité des contributions [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	8 juin- 2 juillet	New York	18 E	I T -	Une session par an
85 Comité des commissaires aux comptes de l'ONU [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	14-25 juin	New York	3 E	I T -	Deux sessions par an
86 Comité spécial contre l'apartheid : séance spéciale pour célébrer la Journée inter-nationale de solidarité avec le peuple en lutte d'Afrique du Sud [résolution 33/105 I de l'Assemblée générale]	16 juin	New York	18 G	I T PV	
87 Conseil de l'Université des Nations Unies, dix-neuvième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	21-25 juin	Tokyo	24 E	I T -	Deux sessions par an
88 Comité de l'information [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	21 juin- 9 juillet	New York	67 G	I T -	

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
89 CNUCED - Commission des invisibles et du financement lié au commerce, dixième session, première partie (Financement) [décision 10 (I) du Conseil du commerce et du développement]	Première quinzaine de juin (2 semaines)	Genève	b/	I T -	Normalement deux fois entre les sessions de la Conférence
90 Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juin (1 séance)	New York	9 E	- - -	Trois sessions d'une séance chacune par an
91 Réunions des secrétaires exécutifs des commissions régionales [résolution 1817 (LV) du Conseil économique et social et résolution 1823 (XVII) de l'Assemblée générale]	Juin/ juillet (4 jours)	Genève	5 ST	I T -	Deux sessions par an
92 Réunions communes du Comité du programme et de la coordination et du Comité administratif de coordination [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Juin/ juillet (3 jours)	Genève	21 G 25 ST	I T -	Une session par an
93 Comité administratif de coordination, deuxième session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Juin/ juillet (3 jours)	Genève	25 ST	I T -	Trois sessions par an
94 Comité des droits de l'homme - Groupe de travail des communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	5-9 juillet	Genève	5 E	I T -	Trois sessions par an
95 Conseil économique et social, seconde session ordinaire [Charte]	7-30 juillet	Genève	54 G	I T SR	Deux sessions par an

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
96 CNUDCI - Groupe de travail sur le nouvel ordre économique international, troisième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	12-23 juillet	New York	36 G	I T -	Une ou deux sessions par an
97 Comité des droits de l'homme, seizième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	12-30 juillet	Genève	18 E	I T SR	Trois sessions par an
98 Commission de la fonction publique internationale, seizième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	12-30 juillet	New York	15 E	I T -	Deux sessions par an
99 Groupe d'experts sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires [résolution 35/141 de l'Assemblée générale]	19-30 juillet	New York	14 E	I T -	
100 Assemblée mondiale du troisième âge [résolution 33/52 de l'Assemblée générale]	26 juillet-6 août	Vienne	166 G	I T -	
101 Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, quinzième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	26 juillet-6 août	New York	36 G	I T c/	Une session par an
102 Commission océanographique intergouvernementale - Groupe de travail [résolution 1893 (LVII) du Conseil économique et social]	Juillet (1 semaine)	New York	75 G	I T -	Une session par an
103 Comité consultatif pour l'Année internationale des personnes handicapées, quatrième session [résolution 34/154 de l'Assemblée générale]	Juillet	Vienne	23 G	I T -	

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
104 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet/août (2 semaines)	A déterminer	21 E	I T -	Une session par an
105 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet/août (1 jour)	A déterminer	9 E	I T -	Trois sessions par an
106 Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet/août (1 jour)	A déterminer	9 E	- - -	Quatre réunions par an
107 Comité du désarmement [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Juillet/août (1 jour)	Genève	40 G	I T PV	Deux sessions par an
108 Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses - Groupe d'experts en matières et objets explosifs, vingt-deuxième session [résolution 1979/42 du Conseil économique et social]	2-6 août	Genève	12 G	I T -	-
109 Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe de travail des communications [résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social]	2-13 août	Genève	5 E	I T -	Une session par an
110 Comité sur l'élimination de la discrimination raciale, vingt-sixième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	2-20 août	New York	18 E	I T SR	Deux sessions par an

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
111 Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe des Cinq sur l'esclavage [résolution 16 (LVI) du Conseil économique et social]	9-13 août	Genève	5 E	I T -	Une session par an
112 Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses - Groupe de rapporteurs, trentième session [résolution 2050 (LXII) du Conseil économique et social]	9-13 août	Genève	12 G	I T -	Deux sessions par an
113 Deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique [résolution 33/16 de l'Assemblée générale]	9-21 août	Vienne	166 G	I T -	
114 Commission des droits de l'homme - Groupe spécial d'experts sur l'Afrique australe [décision 1981/137 du Conseil économique et social]	11-13 août	Genève	6 E	I T -	
115 Commission des droits de l'homme Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, trente-cinquième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	16 août- 17 septembre	Genève	26 E	I T SR	Une session par an
116 Comité consultatif du Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme [résolution 31/133 de l'Assemblée générale]	23-27 août	New York	5 G	- - -	Deux sessions par an

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
117 Groupe d'experts des noms géographiques, dixième session, [résolutions 715 A (XXVII) et 1314 (XLIV) du Conseil économique et social]	23 août et 15 septembre	Genève	80 E	I T -	Une session tous les deux ans
118 Quatrième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques [décision 1978/7 du Conseil économique et social]	24 août- 14 septembre	Genève	65 G	I T -	
119 Conseil des Nations Unies pour la Namibie - Journée de la Namibie [résolution 3111 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	26 août	New York	31 G	I T C/	
120 Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Août (5 séances par semaine)	New York	25 G	I T PV d/	Deux sessions par an
121 Commission consultative de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	Août (1 jour)	Vienne	10 G	I T -	Une session par an
122 CNUCED - Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, sixième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	6-10 septembre	Genève	b/	I T -	Deux sessions par an

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
123 CNUCED - Conseil du commerce et du développement, vingt-cinquième session [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolutior 114 (V) de la CNUCED)	13-24 septembre	Genève	b/	I T SR	Deux sessions par an
124 Etats parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	17 septembre	New York	Environ 70 G	I T SR	Une session tous les deux ans
125 Conseil mondial de l'alimentation, huitième session ministérielle [résolution 3348 (XXIX) de l'Assemblée générale]	20-24 septembre	Dacca	36 G	I T -	Une session par an
126 Assemblée générale, trente-septième session [Charte]	21 septembre-décembre	New York	154 G	I T PV/SR f/	
127 UNITAR - Conseil d'administration, session ordinaire [résolution 1934 (XVIII) de l'Assemblée générale]	Septembre (4 jours)	New York	28 E	I T SR	Deux sessions par an
128 Conseil consultatif pour les études sur le désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Septembre-octobre (2 semaines)	New York	30 E	I T -	Deux sessions par an
129 Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Septembre/octobre (1 séance)	New York	9 E	- - -	Trois sessions d'une séance chacune par an
130 Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre/octobre	New York	7 E	I T PV e/	Deux sessions par an

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
131 Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	Septembre-décembre	New York	16 E	I T -	Deux sessions par an
132 Comité des droits de l'homme - Groupe de travail des communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	4-8 octobre	Genève	5 E	I T -	Trois sessions par an
133 Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques sud-africains [résolution 32/105 I de l'Assemblée générale]	11 octobre	New York	18 G	I T PV	
134 Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, quatorzième session [résolution 1714 (XVI) de l'Assemblée générale]	11-22 octobre	Rome	30 G	I T SR	Deux sessions par an
135 Comité des droits de l'homme, dix-septième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	11-29 octobre	Genève	18 E	I T SR	Trois sessions par an
136 Conseil des Nations Unies pour la Namibie - Séance solennelle pour célébrer la Semaine de solidarité avec le peuple namibien et son mouvement de libération, la SWAPO [résolution 31/150 de l'Assemblée générale]	27 octobre	New York	31 G	I T c/	
137 Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses - Groupe d'experts en matières et objets explosifs, vingt-troisième session [résolution 1979/42 du Conseil économique et social]	Octobre (1 semaine)	Genève	12 G	I T -	

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
138 Comité des commissaires aux comptes de l'ONU [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	A déterminer	3 E	I T -	Deux sessions par an
139 Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolution 347 (IV) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	A déterminer	7 E	I T -	Une session par an
140 HCR - Comité exécutif [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Octobre (10 jours)	Genève	40 G	I T SR	Une session par an
141 Organe international de contrôle des stupéfiants, trente-troisième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	Octobre/novembre (3 semaines)	Vienne	13 E	I T -	Trois sessions par an
142 CNUCED - Groupe de travail de la réglementation internationale des transports maritimes, neuvième session [décision 46 (VII) du Conseil du commerce et du développement]	Octobre/novembre (2 semaines)	Genève	b/	I T -	Selon les besoins
143 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (1 semaine)	New York	9 E	I T -	Trois sessions par an
144 Comité administratif de coordination, troisième session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Octobre/novembre (3 jours)	New York	25 ST	I T -	Trois sessions par an
145 Conseil économique et social, reprise de la seconde session ordinaire [Charte]	Octobre/novembre	New York	54 G	I T SR	

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/ b/ c/	Fréquence
146 Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	29 novembre	New York	23 G	I T C/	
147 Conseil de l'Université des Nations Unies, vingtième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 semaine)	A déterminer	24 E	I T -	Deux sessions par an
148 Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (2 jours)	New York	166 G	I T SR	Une session par an
149 Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	9 E	- - -	Quatre réunions par an
150 Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 réunion)	New York	166 G	I T SR	Une réunion par an
151 Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 réunion)	New York	166 G	I T SR	Une réunion par an

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
152 ONUDI - Comité permanent du Conseil du développement industriel, dix-huitième session [résolution 2151 (XXI) de l'Assemblée générale]	Novembre/ décembre (1 semaine)	Vienne	45 G	I T -	Deux sessions par an
153 Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses, douzième session [résolutions 1488 (XLVIII) et 1979/42 du Conseil économique et social]	6-12 décembre	Genève	12 G	I T -	Une session tous les deux ans
154 PNUD - Réunion consultative inter-organisations [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Décembre (4 jours)	New York	33 ST	- - -	
155 Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Décembre (2 jours)	New York	13 G	I T -	Une session par an
156 Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Décembre (2 jours)	New York	154 G	I T PV	
157 Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I T PV	Selon les besoins
158 Conseil de sécurité - Comité créé en application de la résolution 421 (1977) du Conseil de sécurité concernant la question de l'Afrique du Sud	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR	Selon les besoins
159 Conseil de sécurité - Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa première séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR	Selon les besoins

	Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
160	Conseil de sécurité - Comité d'experts créé par le Conseil de sécurité à sa 1506ème séance	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR	Selon les besoins
161	Conseil de sécurité - Sous-Comité ad hoc pour la Namibie [résolutions 276 (1970) et 283 (1970) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR	Selon les besoins
162	Conseil de sécurité - Comité d'admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42ème séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR	Selon les besoins
163	Conseil de sécurité - Comité du Conseil pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625ème séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR	Selon les besoins
164	Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son Groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	33 G	I T -	Selon les besoins
165	Conseil des Nations Unies pour la Namibie [résolution 2248 (S-V) de l'Assemblée générale, sect. II]	Selon les besoins	New York	31 G	I T c/	Selon les besoins
166	Comité spécial contre l'apartheid [résolution 1761 (XVII) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	18 G	I T c/	Selon les besoins
167	Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	15 G	I T -	Selon les besoins

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres assurer a/	Services à assurer a/	Fréquence
168 Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	23 G	I T c/	Selon les besoins
169 Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I T -	Selon les besoins
170 Comité des conférences [résolution 3351 (XXIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	22 G	I T -	Selon les besoins
171 CNUCED - Conférences et autres réunions sur des produits de base [décision 7 (I) du Conseil du commerce et du développement]	Selon les besoins (40 semaines au maximum)	Genève	b/	I T -	Selon les besoins
172 CNUCED - Groupes de travail, groupes d'étude et groupes d'experts [convoqués dans chaque cas en vertu d'une résolution spéciale]	Selon les besoins (13 semaines au maximum)	Genève	G ou E	I T -	Selon les besoins
173 Comité des demandes de réformation de jugements du Tribunal administratif [résolution 957 (X) de l'Assemblée générale]	Si nécessaire	New York	29 G	I T -	Si nécessaire
174 CNUCED - Conseil du commerce et du développement - Session extraordinaire au niveau ministériel précédée d'une réunion de hauts fonctionnaires [résolution 90 (IV) de la CNUCED, sect. 11, par. 2]	Si nécessaire (1 à 2 semaines)	Genève	b/	I T SR	Tous les deux ans entre les sessions de la Conférence
175 Comité préparatoire de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement [résolution 35/47 de l'Assemblée générale]	A déterminer (4 semaines)	New York	78 G	I T c/	

21066 64

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
176 Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	A déterminer (3 à 4 semaines)	New York	154 G	I T PV	Une session par an
177 CNUCED - Session d'une Grande Commission	A déterminer (1 à 2 semaines)	Genève	b/	I T -	Normalement deux fois entre les sessions de la Conférence
178 CNUCED - Commission des invisibles et du financement lié au commerce, dixième session, deuxième partie (Assurances) [décision 10 (I) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	b/	I T -	Normalement deux fois entre les sessions de la Conférence
179 CNUCED - Comité du tungstène, si nécessaire [décision 198 (XIX) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	b/	I T -	Selon les besoins
180 CNUCED - Groupe permanent des produits synthétiques et de remplacement (si nécessaire), huitième session [TD/B/21/Rev.1, par. 97, en application de la décision 7 (I) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	b/	I T -	Selon les besoins
181 Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le Chili - Conseil d'administration, troisième session [résolution 33/174 de l'Assemblée générale]	A déterminer (5 jours)	Genève	5 E	I T -	Une session par an
182 Commission d'observation pour la paix [résolution 377 B (V) de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	13 G	I T -	

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
183 Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe [résolution 2431 (XXIII) de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	13 G	I T -	Selon les besoins
184 Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud [résolution 2054 (XX) de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	7 G	I T -	Selon les besoins
185 Comité de la planification du développement - Groupe de travail I [résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	A déterminer	New York	24 E	I T -	Une session par an
186 Comité de la planification du développement - Groupe de travail II [résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	A déterminer	Genève	24 E	I T -	Une session par an
187 Comité de la planification du développement - Groupe de travail III [résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	A déterminer	New York	24 E	I T -	Une session par an
188 Commission des stupéfiants - Neuvième réunion des chefs des services de répression compétents en matière de stupéfiants des pays de la région de l'Extrême-Orient [résolution 1845 (LVI) du Conseil économique et social]	A déterminer	Une capitale de la région	5 G	- - -	Une session par an
189 Commission des stupéfiants - Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	A déterminer	Une capitale de la région	5 G	- - -	- - -

Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion	Membres assurer a/	Services à	Fréquence
190 Réunion préparatoire du Conseil mondial de l'alimentation [résolution 3348 (XXIX) de l'Assemblée générale]	A déterminer	Rome	36 G I T	-	Une session par an
191 Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes [résolution 34/180 de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	18 E I T	-	Une session par an lorsque la Convention aura pris effet
192 Réunion des Etats parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes [résolution 34/180 de l'Assemblée générale]	A déterminer (1 jour)	New York	A déter- miner I T	-	Une session tous les deux ans lorsque la Convention aura pris effet
193 Commission des droits de l'homme - Groupe de travail sur les disparitions involontaires ou forcées [décision 1981/139 du Conseil économique et social]	A déterminer	Genève	5 E I T	-	
194 CNUDCI - Groupe de travail des effets de commerce internationaux, treizième session [résolution 2928 (XXVII) de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	8 G I T	-	Une ou deux sessions par an
195 CNUDCI - Groupe de travail des pratiques en matière de contrats internationaux, quatrième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	A déterminer	Vienne	15 G I T	-	Une ou deux sessions par an
196 CNUDCI - Groupe de travail sur le nouvel ordre économique international, quatrième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	A déterminer	Vienne	36 G I T	-	Une ou deux sessions par an

a/ Les langues dans lesquelles des services d'interprétation (I) et de traduction (T) seront fournis et dans lesquelles des comptes rendus (PV, SR) seront établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels, lorsque ceux-ci sont inférieurs à ce que prévoit le règlement intérieur.

b/ Ouvert à la participation de tous les États intéressés membres de la CNUCED [résolution 80 (III) de la CNUCED, par. 9].

c/ Aux termes de sa résolution 35/10 B, l'Assemblée générale réexaminera, à sa trente-sixième session, la question de l'établissement de comptes rendus analytiques des séances de ces organes.

d/ Pour les séances plénières seulement.

e/ Dans le cas de procédure orale.

f/ L'usage est de n'établir de comptes rendus in extenso que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

Calendrier provisoire des conférences et réunions des principaux organes
des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie
atomique et du GATT en 1982

	Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion
1	OMS - Conseil exécutif, soixante-neuvième session	13 janvier	Genève
2	FIDA - Conseil d'administration, cinquième session	19-22 janvier	Rome
3	OIT - Conseil d'administration (et ses commissions et comités), deux cent dix-neuvième session	15 février-5 mars	Genève
4	AIEA - Conseil des gouverneurs	23-26 février	Vienne
5	OACI - Conseil, cent cinquième session	1er mars-2 avril	Montréal
6	UPU - Conseil exécutif	26 avril-7 mai	Berne
7	UIT - Conseil d'administration, trente-septième session	Avril/mai (3 semaines)	Genève
8	UNESCO - Conseil exécutif, cent quatorzième session	5-28 mai	Paris
9	OIT - Conseil d'administration (et ses commissions et comités), deux cent vingtième session	24-29 mai (et immédiatement après la Conférence)	Genève
10	OIT - Conférence générale, soixante-huitième session	2-23 juin	Genève
11	OACI - Conseil, cent sixième session	7-30 juin	Montréal
12	AIEA - Conseil des gouverneurs	8-11 juin	Vienne
13	OMCI - Conseil, quarante-huitième session	Juin	Londres
14	OMM - Comité exécutif, trente-quatrième session	Juin	Genève
15	UNESCO - Conseil exécutif, cent quinzième session	8 septembre-1er octobre	Paris

	Organe	Dates (1982)	Lieu de réunion
16	AIEA - Conseil des gouverneurs	18 septembre	Vienne
17	AIEA - Conférence générale	20-24 septembre	Vienne
18	AIEA - Conseil des gouverneurs	24 septembre	Vienne
19	OMPI - Organes directeurs	24 septembre-1er octobre	Genève
20	FMI/Banque mondiale - Réunions annuelles des Conseils des gouverneurs	28 septembre-1er octobre	Toronto
21	UIT - Conférence de plénipotentiaires	28 septembre-5 novembre	Nairobi
22	UNESCO - Conférence générale, quatrième session extraordinaire	11-20 octobre	Paris
23	OMCI - Conseil, quarante-neuvième session	Octobre	Londres
24	OIT - Conseil d'administration (et ses commissions et comités), deux cent vingt et unième session	8-19 novembre	Genève
25	OACI - Conseil, cent septième session	15 novembre-17 décembre	Montréal
26	FAO - Conseil, quatre-vingt-deuxième session	22 novembre-3 décembre	Rome
27	OMCI - Conférence juridique	Novembre	Londres
28	GATT - Session annuelle des Parties contractantes	Novembre	Genève
29	OMS - Trente-cinquième Assemblée mondiale de la santé	A déterminer	A déterminer

B. PROJET DE CALENDRIER DES CONFERENCES ET REUNIONS DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR 1983

(au 1er septembre 1981)

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres assurer a/	Services à	Fréquence
1 Comité d'Etat-major [Charte]	le 13 janvier, puis une fois tous les quinze jours	New York	5 G I	T	PV Un jeudi sur deux
2 Commission des droits de l'homme - Groupe des Trois créé conformément à la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d' <u>apartheid</u> [résolution 3068 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	24-28 janvier	Genève	3 G I	T	- Une session par an
3 Commission des droits de l'homme, trente-neuvième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	31 janvier- 11 mars	Genève	43 G I	T	SR Une session par an
4 Commission des droits de l'homme - Groupe spécial d'experts sur l'Afrique australe [décision 1981/137 du Conseil économique et social]	Janvier (2 semaines)	Genève	6 E I	T	-
5 CNUCED - Comité technique du Groupe consultatif commun du Centre CNUCED/GATT du commerce international, douzième session [ITC/AG.18]	Janvier (1 semaine)	Genève	b/ I	T	- Une session par an
6 Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme - Conseil d'administration [résolutions 33/187 et 34/157 de l'Assemblée générale]	Janvier/ février (1 semaine)	Saint- Domingue	11 E I	T	- Une session par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
7 Conseil économique et social, session d'organisation [Charte]	1-4 février	New York	54 G I	T	Deux sessions par an
8 Comité chargé des organisations non gouvernementales [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) du Conseil économique social]	7-18 février	New York	13 G I	T	Une session tous les deux ans
9 Commission de la population, vingt-deuxième session [résolutions 150 (VII) et 1147 (XLI) du Conseil économique et social]	9-18 février	New York	27 G I	T	Une session tous les deux ans
10 Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique - Sous-Comité scientifique et technique, vingtième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	Février (2 semaines)	New York	53 G I	T	Une session par an
11 CNUDCI - Groupe de travail en matière de contrats internationaux, cinquième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Février (2 semaines)	New York	15 G I	T	Une ou deux sessions par an
12 Commission des stupéfiants, trentième session [résolution 9 (I) du Conseil économique et social]	Février (8 jours)	Vienne	30 G I	T	Une session tous les deux ans
13 Commission du développement social, vingt-huitième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1147 (XLI) du Conseil économique et social]	Février (8 jours)	Vienne	32 G I	T	Une session tous les deux ans
14 PNUD - Conseil d'administration, réunion spéciale [résolution 2029 (XX) de l'Assemblée générale]	Février (1 semaine)	New York	48 G I	T	SR

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
15 Réunions des secrétaires exécutifs des commissions régionales [résolution 1817 (LV) du Conseil économique et social et résolution 1823 (XVII) de l'Assemblée générale]	Février (3 jours)	A déterminer	5 ST	I T -	Deux sessions par an
16 PNUD - Conseil d'administration, session d'organisation [résolution 2029 (XX) de l'Assemblée générale]	Début février (2 jours)	New York	48 G	I T SR	Une session par an
17 Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, session d'organisation [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Février (1 à 2 séances)	New York	25 G	I T PV	Deux sessions par an
18 Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Février (1 jour)	A déterminer	9 E	- - -	Quatre réunions par an
19 Commission de la fonction publique internationale, dix-septième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	Février/mars (3 semaines)	A déterminer	15 E	I T -	Deux sessions par an
20 CNUCED - Groupe consultatif commun du Centre CNUCED/GATT du commerce international	Février/mars (1 semaine)	Genève	b/	I T -	Une session par an
21 Comité du désarmement [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 I de l'Assemblée générale]	Février-avril (12 semaines)	Genève	40 G	I T PV	Deux sessions par an
22 Comité consultatif du Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme [résolution 31/133 de l'Assemblée générale]	7-11 mars	New York	5 G	- - -	Deux sessions par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres assurer a/ b/	Services à assurer a/ b/	Fréquence
23 CNUCED - Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, septième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	7-11 mars	Genève	b/ I	T -	Deux sessions par an
24 Commission de statistique, vingt-deuxième session [résolution 8 (I), 8 (II) et 1566 (L) du Conseil économique et social]	7-16 mars	New York	24 G I	T -	Une session tous les deux ans
25 Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, vingt-septième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	7-25 mars	New York ou Genève	18 E I	T SR	Deux sessions par an
26 Comité des droits de l'homme - Groupe de travail des communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	14-18 mars	New York	5 E I	T -	Trois sessions par an
27 CNUCED - Conseil du commerce et du développement, vingt-sixième session [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED]	14-25 mars	Genève	b/ I	T SR	Deux sessions par an
28 Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale [résolution 32/104 I de l'Assemblée générale]	21 mars	New York	18 G I	T PV	
29 Comité des droits de l'homme, dix-huitième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	21 mars-8 avril	New York	18 E I	T SR	Trois sessions par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres assurer a/	Services à	Fréquence
30 Comité de l'information [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	Mars (2 semaines)	New York	67 G I 7 -		
31 Organe international de contrôle des stupéfiants, trente-quatrième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	Mars (1 semaine)	Vienne	13 E I T -		Trois sessions par an
32 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars (1 semaine)	A déterminer	9 E I T -		Trois sessions par an
33 UNITAR - Conseil d'adminis- tration, réunion intersessions [résolution 1934 (XVIII) de l'Assemblée générale]	Mars (2 jours)	New York	28 E I T SR		Deux sessions par an
34 CESAP, trente-neuvième session [résolution 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social]	Mars	Bangkok	35 G I T -		Une session par an
35 Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique - Sous-Comité juridique, vingt-deuxième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	Mars-avril (4 semaines)	New York	53 G I T d/		Une session par an
36 CEA - Comité préparatoire plénier [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mars/avril	Maputo	50 G I T -		Une session par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres assurer a/	Services à	Fréquence
37 Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars/avril (1 séance)	New York	9 E	- - -	Trois sessions d'une séance chacune par an
38 Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Mars/juillet (3 à 5 séances par semaine)	New York	25 G	I T	PV C/ par an
39 Dixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique [résolution 2049 (LII) du Conseil économique et social]	Premier trimestre (2 semaines)	Bangkok	A	déterminer I T -	-
40 Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, trente-deuxième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	Fin du printemps (1 semaine)	Vienne	20 G	I T	- Une session par an
41 Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	11 avril	New York	21 G	I T	-
42 CEE, trente-huitième session [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	12-23 avril	Genève	34 G	I T	- Une session par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
43 Conseil économique et social, première session ordinaire [Charte]	12 avril- 6 mai	New York	54 G	I T SR	Deux sessions par an
44 Comité de la planification du développement, dix-neuvième session [résolution 1079 (XXXIX) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	18-27 avril	New York	24 E	I T -	Une session par an
45 CNUDCI - Groupe de travail sur le nouvel ordre économique inter- national, cinquième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Avril (2 semaines)	Vienne	36 G	I T -	Une ou deux sessions par an
46 CNUCED - Comité spécial des préférences, douzième session [résolution 77 (II) de la CNUCED]	Avril (1 à 2 semaines)	Genève	b/	I T -	Une session par an
47 PNUE - Conseil d'administration, onzième session [résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale]	Avril (10 jours)	Nairobi	58 G	I T -	Une session par an
48 Comité administratif de coordination, première session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Avril	Genève	25 ST	I T -	Trois sessions par an
49 CEA - Neuvième réunion de la Conférence des ministres, dix-huitième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Avril	Maputo	50 G	I T -	Une session par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres assurer a/	Services à	Fréquence
50 CEA0, dixième session [résolution 1818 (LIV) du Conseil économique et social]	Avril	Bagdad	14 G I	T -	Une session par an
51 Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	Avril- juillet (10 semaines)	New York	16 E I	T -	Deux sessions par an
52 Commission des Nations Unies pour le droit commercial inter- national, seizième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	Avril-mai (5 semaines)	Vienne	36 G I	T d/	Une session par an
53 Commission des établissements humains, sixième session [résolution 1978/1 du Conseil économique et social et résolution 32/162 de l'Assemblée générale]	Avril/mai (8 jours)	Nairobi	58 G I	T -	Une session par an
54 Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale]	Avril/mai	Genève	7 E I	T T Pv e/	Deux sessions
55 Comité du programme et de la coordination, vingt-troisième session [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	9 mai- 3 juin	New York	21 G I	T -	Une session par an
56 Commission des sociétés transnationales, neuvième session [résolution 1913 (LVII) du Conseil économique et social]	11-20 mai	New York	48 G I	T -	Une session par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
57 Comité des politiques et des programmes d'aide alimentaire, quinzième session [résolution 1714 (XVI) de l'Assemblée générale]	16-17 mai	Rome	30 G	I T	SR Deux sessions par an
58 Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement [résolution 33/134 de l'Assemblée générale]	23-31 mai	New York	166 G	I T	- Une session tous les deux ans
59 PNUD - Conseil d'administration - Comité budgétaire et financier [décision prise par le Conseil d'administration à sa douzième session]	23 mai- 16 juin	New York	48 G	I T	- Une session par an
60 PNUD - Conseil d'administration, trentième session [résolution 2029 (XX) de l'Assemblée générale]	31 mai- 20 juin	New York	48 G	I T	SR Une session par an
61 Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Mai (4 semaines)	New York	154 G	I T	PV Une session par an
62 ONUDI - Conseil du développement industriel, dix-septième session [résolution 2152 (XXI) de l'Assemblée générale]	Mai (2 1/2 semaines)	Vienne	45 G	I T	SR Une session par an
63 Conseil consultatif pour les études sur le désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Mai (2 semaines)	New York	30 E	I T	- Deux sessions par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres assurés a/	Services à assurer a/	Fréquence
64	Mai (2 semaines)	Vienne	13 E	I T -	Trois sessions par an
65	Mai (1 ou 2 jours)	Vienne	45 G	I T -	Deux sessions par an
66	Mai (1 jour)	New York	9 E	- - -	Quatre réunions par an
67	Mai	Santiago	35 G	I T -	Une session tous les deux ans
68	Mai-juin (4 semaines)	New York	5 G	I T PV	Une session par an
69	Mai/juin (3 semaines)	New York	67 G	I T -	-
70	Mai/juin (1 semaine)	New York	6 E	I T -	Une session par an
71	Mai-juillet (12 semaines)	Genève	25 E	I T SR	Une session par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Préquence
72 FISE - Conseil d'administration, Comité de l'administration et des finances, Comité du programme [résolution 57 (I) de l'Assemblée générale]	6-17 juin	New York	30 G	I T I T	SR c/ Une session par an
73 Comité des ressources naturelles, huitième session [résolutions 1535 (XLIV) et 1621 A (LI) du Conseil économique et social]	8-17 juin	New York	54 G	I T	- Une session tous les deux ans
74 Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple en lutte d'Afrique du Sud [résolution 32/105 I de l'Assemblée générale]	16 juin	New York	18 G	I T	PV
75 Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, vingt-sixième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	Juin (2 semaines)	New York	53 G	I T	PV Une session par an
76 Comité des commissaires aux comptes de l'ONU [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	Juin (2 semaines)	New York	3 E	I T	- Deux sessions par an
77 Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juin (1 séance)	New York	9 E	- -	- Trois sessions d'une séance chacune par an
78 Conseil de l'Université des Nations Unies, vingt et unième session [résolution 3081 (XXVII) de l'Assemblée générale]	Juin (1 semaine)	A déterminer	24 E	I T	- Deux sessions par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres assurer a/	Services à assurer	Fréquence
79 Réunions communes du Comité du programme et de la coordination et du Comité administratif de coordination [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Juin	Genève	21 G 25 ST	I T -	Une session par an
80 Comité administratif de coordination, deuxième session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Juin/ Juillet (3 jours)	Genève	25 ST	I T -	Trois sessions par an
81 Comité du désarmement [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Juin/août (12 semaines)	Genève	40 G	I T	PV Deux sessions par an
82 Comité des droits de l'homme - Groupe de travail des communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	4-8 juillet	Genève	5 E	I T -	Trois sessions par an
83 Conseil économique et social, seconde session ordinaire [Charte]	6-29 juillet	Genève	54 G	I T	SR Deux sessions par an
84 Comité des droits de l'homme, dix-neuvième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	11-29 juillet	Genève	18 E	I T	SR Trois sessions par an
85 Commission de la fonction publique internationale, dix-huitième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	Juillet (3 semaines)	New York	15 E	I T -	Deux sessions par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
86 Commission océanographique intergouvernementale - Groupe de travail [résolution 1893 (LVII) du Conseil économique et social]	Juillet (1 semaine)	New York	75 G	I T -	Une session par an
87 Réunions des Secrétaires exécutifs des commissions régionales [résolution 1817 (LV) du Conseil économique et social et résolution 1823 (XVII) de l'Assemblée générale]	Juillet (4 jours)	Genève	5 ST	I T -	Deux sessions par an
88 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet/août (2 semaines)	A déterminer	21 E	I T -	Une session par an
89 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet/août (1 jour)	A déterminer	9 E	I T -	Trois sessions par an
90 Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet/août (1 jour)	A déterminer	9 E	- - -	Quatre réunions par an
91 Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses - Groupe de rapporteurs, trente et unième session [résolution 2050 (LXII) du Conseil économique et social]	1er-12 août	Genève	12 G	I T -	Deux sessions an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres assurer a/	Services à	Fréquence
92 Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe de travail des communications [résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social]	1er-12 août	Genève	5 E I T	-	Une session par an
93 Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, vingt-huitième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	1er-19 août	New York	18 E I T	SR	Deux sessions par an
94 Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe des Cinq sur l'esclavage [décision 16 (LVI) du Conseil économique et social]	8-12 août	Genève	5 E I T	-	Une session par an
95 Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, trente-sixième session [résolution du Conseil économique et social]	15 août 9 septembre	Genève	26 E I T	SR	Une session par an
96 Conseil des Nations Unies pour la Namibie - Journée de la Namibie [résolution 3111 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	26 août	New York	31 G I T	d/	
97 Comité consultatif du Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme [résolution 31/133 de l'Assemblée générale]	29 août- 2 septembre	New York	5 G - -	-	Deux sessions par an

	Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
98	Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Août (5 séances par semaine)	New York	25 G	I T I T	PV c/ par an Deux sessions
99	Commission consultative de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	Août (1 jour)	Vienne	10 G	I T	- Une session par an
100	Assemblée générale, trente-huitième session [Charte]	20 septembre- décembre	New York	154 G	I T	PV/ SR f/
101	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	Septembre/ décembre	New York	16 E	I T	- Deux sessions par an
102	UNITAR - Conseil d'administration, session ordinaire [résolution 1934 (XVIII) de l'Assemblée générale]	Septembre (4 jours)	New York	28 E	I T	SR Deux sessions par an
103	Conseil consultatif pour les études sur le désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Septembre (2 semaines)	New York	30 E	I T	- Deux sessions par an
104	Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Septembre/ octobre (1 séance)	New York	9 E	- -	- Trois sessions d'une séance chacune par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres assurer a/	Services à assurer a/	Fréquence
105 Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre/ octobre	New York	7 E	I T PV e/	Deux sessions par an
106 Comité des droits de l'homme - Groupe de travail des communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	3-7 octobre	Genève	5 E	I T -	Trois sessions par an
107 CNUCED - Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, huitième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	3-7 octobre	Genève	b/	I T -	Deux sessions par an
108 CNUCED - Conseil du commerce et du développement, vingt-septième session [résolution 1995 (XIV) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED]	10-21 octobre	Genève	b/	I T SR	Deux sessions par an
109 Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, seizième session [résolution 1714 (XVI) de l'Assemblée générale]	10-21 octobre	Rome	30 G	I T SR	Deux sessions par an
110 Comité des droits de l'homme, vingtième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	10-28 octobre	Genève	18 E	I T SR	Trois sessions par an
111 Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques sud-africains [résolution 32/105 I de l'Assemblée générale]	11 octobre	New York	18 G	I T PV	

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
112 Conseil des Nations Unies pour la Namibie - Séance solennelle pour célébrer la Semaine de solidarité avec le peuple namibien et son mouvement de libération, la SWAPO [résolution 31/150 de l'Assemblée générale]	27 octobre	New York	31 G I	T d/	
113 CNUDCI - Groupe de travail des pratiques en matière de contrats internationaux, sixième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Octobre (2 semaines)	Vienne	15 G I	T -	Une ou deux sessions par an
114 Comité des commissaires aux comptes de l'ONU [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	A déterminer	3 E I	T -	Deux sessions par an
115 Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolution 347 (IV) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	A déterminer	7 E I	T -	Une session par an
116 HCR - Comité exécutif [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Octobre (10 jours)	Genève	40 G I	T SR	Une session par an
117 Commission de statistique - Groupe de travail des programmes statistiques internationaux et de la coordination, dixième session [résolution 1306 (XLIV) du Conseil économique et social]	Octobre (4 jours)	Genève	8 G I	T -	Une session tous les deux ans
118 Comité administratif de coordination, troisième session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Octobre (3 jours)	New York	25 ST I	T -	Trois sessions par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
119 Organe international de contrôle des stupéfiants, trente-sixième session (Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11)	Octobre/ novembre	Vienne	13 E	I T -	Trois sessions par an
120 Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Octobre/ novembre (1 semaine)	New York	9 E	I T -	Trois sessions par an
121 Conseil économique et social, reprise de la seconde session ordinaire, [Charte]	Octobre/ novembre	New York	54 G	I T SR	
122 Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	29 novembre	New York	23 G	I T d/	
123 Conseil de l'Université des Nations Unies, vingt-deuxième session [résolution 3091 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 semaine)	A déterminer	24 E	I T -	Deux sessions par an
124 Commission des stupéfiants - Dixième réunion des chefs des services de répression compétents en matière de stupéfiants des pays de la région de l'Extrême-Orient [résolution 1845 (LVII) du Conseil économique et social]	Novembre (5 jours)	Une capitale de la région	5 G	- - -	Une session par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
125 Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (2 jours)	New York	166 G	I T SR	Une réunion par an
126 Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	9 E	- - -	Quatre réunions par an
127 Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 réunion)	New York	166 G	I T SR	Une réunion par an
128 Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 réunion)	New York	166 G	I T SR	Une réunion par an
129 ONUDI - Comité permanent du Conseil du développement industriel, vingtième session [résolution 2151 (XXI) de l'Assemblée générale]	Novembre/ décembre (1 semaine)	Vienne	45 G	I T -	Deux sessions par an
130 Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale [résolution 1273 (XLIII) et 1765 (LIV) du Conseil économique et social]	5-16 décembre	Genève	25 E	I T -	Une session tous les deux ans

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
131 PNUD - Réunion consultative inter-organisations [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Décembre (4 jours)	New York	33 ST	- - -	-
132 Commission du désarmement [résolution S-10/3 de l'Assemblée générale]	Décembre (2 jours)	New York	154 G	I T	PV
133 Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Décembre (2 jours)	New York	13 G	I T	- Une session par an
134 Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I T	PV Selon les besoins
135 Conseil de sécurité - Comité créé en application de la résolution 421 (1977) du Conseil de sécurité concernant la question de l'Afrique du Sud	Selon les besoins	New York	15 G	I T	SR Selon les besoins
136 Conseil de sécurité - Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa première séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I T	SR Selon les besoins
137 Conseil de sécurité - Comité d'experts créé par le Conseil de sécurité à sa 1506ème séance	Selon les besoins	New York	15 G	I T	SR Selon les besoins
138 Conseil de sécurité - Sous-Comité ad hoc pour la Namibie [résolutions 276 (1970) et 283 (1970) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	New York	15 G	I T	SR Selon les besoins

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
139 Conseil de sécurité - Comité d'admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42ème séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR	Selon les besoins
140 Conseil de sécurité - Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625ème séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR	Selon les besoins
141 Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son Groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	33 G	I T -	Selon les besoins
142 Conseil des Nations Unies pour la Namibie [résolution 2248 (S-V) de l'Assemblée générale, sect. II]	Selon les besoins	New York	31 G	I T d/	Selon les besoins
143 Comité spécial contre l'apartheid [résolution 1761 (XVII) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	18 G	I T d/	Selon les besoins
144 Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	15 G	I T -	Selon les besoins
145 Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	23 G	I T d/	Selon les besoins
146 CNUCED - Conférences et autres réunions sur des produits de base [décision 7 (I) du Conseil du commerce et du développement]	Selon les besoins (40 semaines au maximum)	Genève	b/	I T -	Selon les besoins

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres assurer a/	Services à	Fréquence
147 CNUCED - Groupe de travail, groupes d'étude et groupes d'experts [convoqués dans chaque cas en vertu d'une résolution spéciale]	Selon les besoins (16 semaines au maximum)	Genève	G ou E I T -		Selon les besoins
148 Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G I T -		Selon les besoins
149 Comité des conférences [résolution 3351 (XXXIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	22 G I T -		Selon les besoins
150 CNUCED - Comité du tungstène, quinzième session [décision 198 (XIX) du Conseil du commerce et du développement]	Si nécessaire (1 semaine)	Genève	b/ I T -		Selon les besoins
151 CNUCED - Sessions de deux ou trois Grandes Commissions	Tout au long de l'année (1 à 2 semaines chaque fois)	Genève	b/ I T -		Normalement deux fois entre les sessions de la Conférence
152 Comité des demandes de réformation de jugements du Tribunal administratif [résolution 957 (X) de l'Assemblée générale]	Si nécessaire	New York	29 G I T -		Si nécessaire
153 Comité des contributions [résolution 73 (II) de l'Assemblée générale]	A déterminer (2 semaines)	New York	b/ I T -		Une session par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
154 CNUCED - Groupe de travail de la réglementation internationale des transports maritimes, dixième session (si nécessaire) [décision 46 (VII) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (2 semaines)	Genève	b/	I T -	Selon les besoins
155 CNUCED - Groupe permanent des produits synthétiques et de remplacement (si nécessaire), neuvième session [TD/B/21/Rev.1, par. 97, en application de la décision 7 (I) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	b/	I T -	Selon les besoins
156 Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement, cinquième session [résolution 34/218 de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	154 G	I T -	Une session par an
157 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, sixième session [résolution 1997 (XIX) de l'Assemblée générale, telle qu'amendée par la résolution 2904 (XXVII)]	A déterminer	A déterminer	163 G	I T -	Normalement à intervalles de quatre ans au maximum
158 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, réunion préalable	A déterminer	A déterminer	b/	I T -	Avant chaque conférence
159 Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le Chili, quatrième session [résolution 33/174 de l'Assemblée générale]	A déterminer	Genève	5 E	I T -	Une session par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres assurer a/	Services à	Fréquence
160 Réunion des Etats parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes [résolution 34/180 de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	A déterminer	I T -	Une session tous les deux ans lorsque la Convention aura pris effet
161 Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes [résolution 34/180 de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	18 E	I T -	Une session par an lorsque la Convention aura pris effet
162 Réunion préparatoire du Conseil mondial de l'alimentation [résolution 3348 (XXIX) de l'Assemblée générale]	A déterminer	Rome	36 G	I T -	Une session par an
163 Conseil mondial de l'alimentation, neuvième session ministérielle [résolution 3348 (XXIX) de l'Assemblée générale]	A déterminer	A déterminer	36 G	I T -	Une session par an
164 Commission d'observation pour la paix [résolution 377 B (V) de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	13 G	I T -	
165 Commission des stupéfiants - Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le moyen-Orient [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	A déterminer	Une capitale de la région	5 E	- - -	
166 Comité consultatif de la science et la technique au service du développement [résolution 34/218 de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	28 A	I T -	Une session par an

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
167 Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe [résolution 2431 (XXIII) de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	13 G	I T -	Selon les besoins
168 Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud [résolution 2054 B (XX) de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	7 G	I T -	Selon les besoins
169 Comité de la planification du développement - Groupe de travail I [résolution 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	A déterminer	New York	24 E	I T -	Une session par an
170 Comité de la planification du développement - Groupe de travail II [résolution 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	A déterminer	Genève	24 E	I T -	Une session par an
171 Comité de la planification du développement - Groupe de travail III [résolution 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	A déterminer	New York	24 E	I T -	Une session par an
172 Deuxième Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale [résolution 35/33 de l'Assemblée générale]	A déterminer	A déterminer	166 G	I T -	

Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion	Membres assurer a/	Services à	Fréquence
--------	-----------------	--------------------	-----------------------	------------	-----------

173 Conférence des Nations Unies
pour la promotion de la coopération
internationale dans le domaine des
utilisations pacifiques de l'énergie
nucléaire [résolution 35/112 de
l'Assemblée générale

A déterminer A déterminer 166 G I T -

a/ Les langues dans lesquelles des services d'interprétation (I) et de traduction (T) seront fournis et dans lesquelles des comptes rendus (PV, SR) seront établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels, lorsque ceux-ci sont inférieurs à ce que prévoit le règlement intérieur.

b/ Ouvert à la participation de tous les Etats intéressés membres de la CNUCED [résolution 80 (III) de la CNUCED, par. 9].

c/ Pour les séances plénières seulement.

d/ Aux termes de sa résolution 35/10 B, l'Assemblée générale réexaminera, à sa trente-sixième session, la question de l'établissement de comptes rendus analytiques des séances de ces organes.

e/ Dans le cas de procédure orale.

f/ L'usage est de n'établir de comptes rendus in extenso que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission

Calendrier provisoire des conférences et réunions des principaux
organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de
l'énergie atomique et du GATT en 1983

	Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion
1	OIT - Conseil d'administration (et ses commissions et comités), deux cent vingt-deuxième session	14 février-4 mars	Genève
2	OACI - Conseil, cent huitième session	28 février-31 mars	Montréal
3	AIEA - Conseil des gouverneurs	Février	Vienne
4	UNESCO - Conseil exécutif, cent seizième session	4 mai-10 juin	Paris
5	OIT - Conseil d'administration (et ses commissions et comités), deux cent vingt-troisième session)	23-28 mai (et immédiatement après la Conférence)	Genève
6	UPU - Conseil exécutif	Mai	Berne
7	OMM - Neuvième Congrès météorologique mondial	Mai	Genève
8	OMM - Comité exécutif - trente-cinquième session	Immédiatement après le neuvième Congrès	Genève
9	OACI - Conseil, cent neuvième session	6-30 juin	Montréal
10	FAO - Conseil, quatre-vingt-troisième session	20 juin-1er juillet	Rome
11	OMCI - Conseil, cinquantième session	Juin	Londres
12	AIEA - Conseil des gouverneurs	Juin	Vienne
13	OIT - Conférence générale, soixante-neuvième session	Juin	Genève
14	UIT - Conseil d'administration, trente-huitième session	Juin	Genève

	Organe	Dates (1983)	Lieu de réunion
15	OMPI - Organes directeurs	26 septembre-4 octobre	Genève
16	FMI/Banque mondiale - Réunions annuelles des Conseils des gouverneurs	27-30 septembre	Washington, D.C.
17	AIEA - Conseil des gouverneurs	Septembre	Vienne
18	AIEA - Conférence générale	Septembre	Vienne
19	UNESCO - Conseil exécutif, cent dix-septième session	Septembre-octobre (3 semaines)	Paris
20	UNESCO - Conférence générale, vingt-deuxième session	25 octobre-29 novembre	Paris
21	FAO - Conseil, quatre-vingt-quatrième session	1er-3 novembre	Rome
22	FAO - Conférence, vingt-deuxième session	5-24 novembre	Rome
23	OIT - Conseil d'administration (et ses commissions et comités), deux cent vingt-quatrième session	7-18 novembre	Genève
24	OACI - Conseil, cent dixième session	14 novembre-16 décembre	Montréal
25	FAO - Conseil, quatre-vingt-cinquième session	25 novembre	Rome
26	OMCI - Assemblée, treizième session	Novembre	Londres
27	OMCI - Conseil, cinquante et unième session	Novembre (1 jour)	Londres
28	UNESCO - Conseil exécutif, cent dix-huitième session	Novembre	Paris
29	OACI - Session triennale de l'Assemblée	A déterminer	Montréal
30	OMS - Conseil exécutif	A déterminer	Genève
31	OMS - Trente-sixième Assemblée mondiale de la santé	A déterminer	Genève